

JEUDI, 31 JUILLET 1952

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bass relativement à une exemption de taxes pour Mizrachi Organization of Canada,

Sur la proposition du conseiller Bass,
Appuyée par le conseiller Lyall,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature, lors de sa prochaine session, de modifier la charte de la Cité de façon à exempter de la taxe foncière les immeubles occupés par MIZRACHI Organization of Canada, pour fins religieuses et culturelles, aux numéros 5402-5404 de l'avenue Park à Montréal.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Custeau relativement à la recherche par la police des employés municipaux sympathiques à la doctrine communiste,

ATTENDU qu'un certain comité de Vigilance opéré par le R.C.M.P. existe dans le fonctionnarisme fédéral;

ATTENDU qu'un des buts de la loi provinciale du cadenas est de mettre à bas le communisme dans notre Province;

ATTENDU que les partisans de la doctrine communiste ne sont pas désirables dans tout fonctionnarisme ou ailleurs;

Sur la proposition du conseiller Custeau,
Appuyée par le conseiller Lafaille,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de mener une enquête par l'entremise de l'Escouade anti-subversive de notre service de la police afin de repérer tout employé municipal sympathique à cette doctrine si néfaste; et prendre ensuite les mesures qui s'imposeront.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'établissement d'une promenade sur la rive du fleuve,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Croteau,
il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement au paiement des déficits de la Commission de transport à même les surplus de la ville,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de ladite motion est suspendue.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement au paiement en vingt ans des taxes d'améliorations locales,

Du consentement unanime du Conseil, le nom du conseiller Lafontaine est substitué à celui du conseiller Seigler comme proposeur de ladite motion.

THURSDAY, JULY 31st 1952

10.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bass concerning a tax exemption for Mizrachi Organization of Canada,

On motion of Councillor Bass,
Seconded by Councillor Lyall,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Provincial Legislature, at its next session, to amend the City Charter so as to grant an exemption from real estate taxes on the immovables occupied by the MIZRACHI organization of Canada, for religious and cultural purposes, at Nos. 5402-5404 Park Avenue, Montréal.

11.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Custeau concerning the search by police of municipal employees who are in sympathy with the communist doctrine,

WHEREAS a certain vigilance committee operated by the R.C.M.P. exists in the federal civil service;

WHEREAS one of the purposes of the provincial padlock law is to defeat communism in our Province;

WHEREAS partisans of the communist doctrine are undesirable in any civil service and elsewhere;

On motion of Councillor Custeau,
Seconded by Councillor Lafaille,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of conducting an investigation through the antisubversive squad of our Police Department in order to detect any City employee who sympathizes with that nefarious doctrine; and then to take the necessary measures in the matter.

12.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bulloch concerning the erection of a boardwalk on the river front,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that the consideration of this motion be deferred.

13.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the payment of the Transportation Commission's deficits out of the City's surpluses,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion was suspended.

14.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the payment over a period of twenty years of local improvement taxes,

With the unanimous consent of Council, the name of Councillor Lafontaine was substituted to that of Councillor Seigler as mover of said motion.

JEUDI, 31 JUILLET 1952

ATTENDU que les taxes d'égouts et de trottoirs sont présentement réparties sur une période de dix ans alors que celles de pavages le sont sur une période de 20 ans;

ATTENDU que le coût des trottoirs et égouts est prohibitif et qu'en conséquence les taxes en sont très élevées;

ATTENDU qu'il serait de nature à aider les propriétaires si les taxes d'égouts et de trottoirs pouvaient être réparties sur 20 ans;

Sur la proposition du conseiller Lafontaine,
Appuyée par le conseiller Gagliardi,
il est

RESOLU:- que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'imposer toutes les taxes d'améliorations locales sur une période de 20 ans pour alléger le fardeau des taxes annuelles des propriétaires.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller E. Pigeon relativement à l'établissement d'un terrain de jeux dans la paroisse Saint-Jacques,

ATTENDU que les enfants de la paroisse Saint-Jacques n'ont aucun terrain de jeux dans leur territoire et doivent se rendre au square Viger, en traversant plusieurs rues où la circulation est très intense;

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par le conseiller Jodoin,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir, le plus tôt possible, un terrain de jeux dans les limites de la paroisse Saint-Jacques.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller E. Pigeon relativement aux commandements qui devraient être donnés en français aux policiers,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à la construction d'un funiculaire sur la pente est du Mont-Royal,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Croteau,
il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement à la construction d'un pavage sur la moitié est de la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Crémazie et la rue Sauvé,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

THURSDAY, JULY 31st 1952

WHEREAS at present taxes on sewers and sidewalks are charged over a period of ten years while those on pavings are charged over a period of 20 years;

WHEREAS the cost of sidewalks and sewers is prohibitive and the taxes therefor are accordingly very high;

WHEREAS it would help the property owners if the taxes on sewers and sidewalks could be charged over a period of 20 years;

On motion of Councillor Lafontaine,
Seconded by Councillor Gagliardi,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of charging all local improvements taxes over a period of 20 years to relieve the property owners of an overburden of annual taxes.

15.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor E. Pigeon concerning the establishment of a playground in Saint-Jacques Parish,

WHEREAS the children in Saint-Jacques Parish have no playground within their territory and must go to Viger Square, thus crossing many thoroughfares where traffic is very heavy;

On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Jodoin,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing, as soon as possible, a playground within the limits of Saint-Jacques Parish.

16.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor E. Pigeon concerning orders which should be given to policemen in French,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this Article was deferred.

17.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the erection of a funicular railway on the east slope of Mount-Royal,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that the consideration of this motion be deferred.

18.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning the laying of a paving on the east half of Saint-Hubert Street, between Crémazie Boulevard and Sauvé Street,

With the unanimous consent of Council, this Article was struck from the order of the day.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement à l'élargissement de la chaussée de la rue Saint-Hubert, entre la rue Jean-Talon et la rue Gaston,

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la circulation que la rue Saint-Hubert, entre la rue Jean-Talon et la rue Gaston, soit élargie à même les trottoirs, comme cela a été fait, il y a une quinzaine d'années, pour le secteur compris entre les rues de Fleurimont et Jean-Talon;

Sur la proposition du conseiller Bock,
Appuyée par les conseillers Moore et
Croteau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir, à même les trottoirs, la rue Saint-Hubert, entre la rue Jean-Talon et la rue Gaston.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'octroi de subsides à l'hôpital Alexandra,

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par le conseiller Burrows,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voter des crédits pour venir en aide à l'hôpital Alexandra, afin de protéger la population en cas d'épidémies de maladies contagieuses.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller G.-A. Gagnon relativement aux règlements, résolutions, etc., concernant la location des salles municipales,

Sur la proposition du conseiller G.-A. Gagnon,
Appuyée par les conseillers Delisle, Jodoin,
Provost et Laverdure, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil à sa prochaine séance, copie de tous les règlements, résolutions, etc., concernant la location des salles municipales.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller G.-A. Gagnon relativement aux règlements concernant la police et les instructions données aux policiers en temps de grève,

Sur la proposition du conseiller
G.-A. Gagnon,
Appuyée par les conseillers Delisle, Jodoin,
Provost et Laverdure, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir au Conseil à sa prochaine séance, copie de tous les règlements de la Cité concernant le service de la police et de toutes les instructions données aux membres de ce service en temps de grève.

19.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning the widening of the Saint-Hubert Street roadway, between Jean-Talon Street and Gaston Street,

WHEREAS it will be advantageous for traffic that St. Hubert Street, between Jean-Talon and Gaston Streets, be widened out of the sidewalks, as has been done about fifteen years ago, for the sector comprised between Fleurimont and Jean-Talon Streets;

On motion of Councillor Bock,
Seconded by Councillors Moore and
Croteau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening St. Hubert Street, out of the sidewalks, between Jean-Talon and Gaston Streets.

20.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning the grant of subsidies to Alexandra Hospital,

On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Burrows,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing funds for the maintenance of the Alexandra Hospital in order to protect the community in case of epidemics of contagious diseases.

21.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor G.-A. Gagnon concerning By-laws, resolutions, etc., regarding the renting of municipal halls,

On motion of Councillor G.-A. Gagnon,
Seconded by Councillors Delisle, Jodoin,
Provost and Laverdure, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying Council at its next meeting with copies of all By-laws, resolutions, etc., concerning the renting of municipal halls.

22.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor G.-A. Gagnon concerning By-laws concerning the police and instructions given to policemen in times of strikes,

On motion of Councillor G.-A. Gagnon,
Seconded by Councillors Delisle, Jodoin,
Provost and Laverdure, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying Council, at its next meeting, with copies of all City By-laws, concerning the Police Department and of all instructions given to the members of this Department during strikes.

JEUDI, 31 JUILLET 1952

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller G.-A. Gagnon relativement à l'attitude des policiers durant certaines grèves,

Sur la proposition du conseiller G.-A. Gagnon,
Appuyée par les conseillers Delisle, Jodoin,
Provost et Laverdure, il est

RESOLU:- que lorsque les renseignements demandés au sujet des salles municipales et du service de la police auront été fournis au Conseil, l'attitude des policiers municipaux durant certaines grèves soit discutée.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la réfection du marché Bonsecours,

ATTENDU que le marché Bonsecours est un édifice dont la valeur historique est inestimable;

ATTENDU que ce marché constitue une source appréciable de revenus pour la Cité;

ATTENDU que ce marché, dont le passé historique est si riche, est une des attractions touristiques les plus importantes de Montréal;

Proposé par le conseiller Savignac,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux autorités compétentes l'ordre de procéder sans délai, en se servant des crédits déjà votés à cet effet, à la réfection du marché Bonsecours pour lui rendre son aspect original et lui redonner son caractère d'attractions touristiques.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement aux approches de l'avenue du Mont-Royal, à la rue Sherbrooke,

ATTENDU que le 21 février 1952 le Conseil municipal adoptait une résolution à l'effet de prier le Comité exécutif d'étudier l'opportunité d'aménager des approches convenables à l'avenue du Mont-Royal, entre la rue Rachel et la rue Sherbrooke, en utilisant les deux rues Hogan et Montgomery, afin de prévoir de l'espace pour la circulation, d'embellir le district et d'aider au développement futur de ce secteur;

ATTENDU que les intersections Rachel, Hogan et Montgomery sont actuellement libres de construction;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de prévenir des dépenses que la Cité serait forcée d'encourir si des maisons étaient érigées à cet endroit;

Sur la proposition du conseiller Savignac,
Appuyée par le conseiller Lalancette,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier, comme mesure d'urgence, l'opportunité de faire faire les procédures requises en vue de l'acquisition de l'espace nécessaire aux fins du développement proposé.

THURSDAY, JULY 31st 1952

23.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor G.-A. Gagnon concerning the attitude of policemen during certain strikes,

On motion of Councillor G.-A. Gagnon,
Seconded by Councillors Delisle, Jodoin,
Provost and Laverdure, it was

RESOLVED:- that, when the information requested concerning municipal halls and the Police Department have been supplied to Council, the attitude of City Police during certain strikes be discussed.

24.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the rebuilding of Bonsecours Market,

WHEREAS Bonsecours Market is a building of inestimable historic value;

WHEREAS this market is a source of considerable revenue for the City;

WHEREAS this market, so rich in historic memories, is one of Montréal's most important tourist attractions;

Moved by Councillor Savignac,
Seconded by Councillor V. Lévesque,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving orders to the officials concerned to begin at once the repairs to Bonsecours Market with appropriations voted, for this purpose, in order to renew its appearance and give it added sight-seeing value.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the approaches of Mont-Royal Avenue, at Sherbrooke Street,

WHEREAS, on February 21st, 1952, the City Council adopted a resolution asking the Executive Committee to consider the advisability of making suitable approaches to Mont-Royal Avenue, between Rachel and Sherbrooke Streets, utilizing Hogan and Montgomery Streets, in such a way as to provide traffic accommodation, embellish the district and promote the development of the neighbourhood;

WHEREAS the intersections of Rachel, Hogan and Montgomery Streets are still unbuilt;

WHEREAS it would be well to prevent expenses which the City would have to assume when buildings have been erected in this locality;

On motion of Councillor Savignac,
Seconded by Councillor Lalancette,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of studying, as an urgent measure, the desirability of having the proper steps taken to acquire the necessary land for the proposed development.

JEUDI, 31 JUILLET 1952

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement à l'ouverture de la rue de Bellechasse,

Sur la proposition du conseiller Farly,
Appuyée par les conseillers Guévremont, G. Gauthier et
Lalancette, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la rue de Bellechasse, de la 26e Avenue à la 31e Avenue.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement au trottoir du tunnel de la rue Saint-Rémi,

ATTENDU que l'aménagement du tunnel de la rue Saint-Rémi, tel qu'il existe présentement, ne comporte un trottoir que du côté est et que, de plus, ce trottoir n'est pas continu pour les piétons depuis la rue Saint-Ambroise jusqu'à l'avenue de l'Eglise;

ATTENDU que l'aménagement actuel du trottoir présente de nombreux inconvénients pour les citoyens habitant à l'est et à l'ouest du tunnel;

ATTENDU que cet état de choses suscite de nombreux dangers d'accidents et de pertes de vies;

ATTENDU que, malgré les sommes importantes dépensées pour la construction du tunnel, son aménagement ne répond pas au point de vue des piétons au but pour lequel il est construit;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lépine, Sauvé,
Tremblay et Laberge, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les moyens nécessaires pour remédier à cette situation.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'ordonnance de la Commission des Transports du Canada au sujet de la fumée,

ATTENDU que la Commission des Transports du Canada possède complète juridiction sur les affaires des chemins de fer, y compris les règlements concernant l'émission de la fumée dense et opaque des locomotives, des chaudières stationnaires et des rotondes exploitées dans la Cité de Montréal, et que le règlement de la Cité no 1953 concernant la fumée et la pollution de l'air ne peut-être appliqué contre les compagnies de chemin de fer;

ATTENDU qu'en date du 2 juin 1948, ladite Commission émit son ordonnance no 70714 au sujet des règlements régissant l'émission de la fumée dense et opaque dans la Cité de Montréal;

ATTENDU que ces règlements prévoient, entre autres choses, à ce que toute locomotive, toute chaudière stationnaire et chaque rotonde exploitée dans la Cité de Montréal soit agencée de façon à empêcher l'émission inutile et déraisonnable de fumée dense ou opaque et soit exploitée dans les limites de la Cité de Montréal de façon à ne pas permettre l'émission inutile et déraisonnable de fumée dense ou opaque;

ATTENDU que ces règlements de ladite commission permettent aussi, par exception, en certaines circonstances, l'émission de fumée dense ou opaque pour des périodes de six minutes en une heure et d'une minute et demie par période de dix minutes et de dix minutes en une heure;

THURSDAY, JULY 31st 1952

26.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Farly concerning the opening of Bellechasse Street,

On motion of Councillor Farly,
Seconded by Councillors Guévremont, G. Gauthier
and Lalancette, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability to open Bellechasse Street, from 26th Avenue to 31st Avenue.

27.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the sidewalk in Saint-Remi Tunnel,

WHEREAS the St. Remi Street Tunnel, as it is now, has a sidewalk only on the east side and this sidewalk is not continuous for pedestrians from St. Ambroise to de l'Eglise Streets;

WHEREAS the present location of the sidewalk is very inconvenient for citizens from both the east and west sides of the tunnel;

WHEREAS this condition presents real dangers of injury and even loss of life;

WHEREAS, in spite of the considerable amount of money spent for the tunnel, it does not meet the needs for which it was built from the pedestrians point of view;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lépine, Sauvé,
Tremblay and Laberge, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures to remedy this situation.

28.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the order of the Board of Transport Commissioners of Canada relating to smoke,

WHEREAS the Board of Transport Commissioners for Canada has exclusive jurisdiction over Railway matters, including regulations in regard to the emission of dense or opaque smoke from locomotives, stationary boilers and roundhouses operated in the City of Montréal, and the City's By-law No. 1953 concerning smoke and atmosphere pollution cannot be enforced against the Railways;

WHEREAS under date of the 2nd June, 1948, the said Board issued its Order No. 70714 in the matter of regulations in regard to the emission of dense or opaque smoke within the City of Montréal;

WHEREAS such regulations provide, among other things, that every locomotive, stationary boiler and roundhouse operated in the City of Montréal shall be equipped so as to prevent the unnecessary and unreasonable emission of dense or opaque smoke therefrom and shall be so operated within the City of Montréal as not to permit the unnecessary and unreasonable emission of dense or opaque smoke;

WHEREAS the said regulations of such Board also permit by way of exception, under certain circumstances, the emission of dense or opaque smoke for respective periods of six minutes in any one hour and one and one-half minute in any ten minutes and of ten minutes in any one hour;

JEUDI, 31 JUILLET 1952

ATTENDU qu'en vertu de ces exceptions et à cause du manque d'autres dispositions, lesdits règlements contenus dans cette ordonnance no 70714 ne sont pas propices à la suppression de la fumée des chemins de fer dans la Cité de Montréal et que ces règlements devraient en conséquence être modifiés;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lépine, Sauvé, Tremblay
et Laberge, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin que l'ordonnance no 70714 de la Commission des Transports du Canada soit modifiée de façon à la rendre propice à la suppression de la fumée des chemins de fer dans la Cité de Montréal.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement au stationnement des autobus au parc LaFontaine,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Croteau,
il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement au paiement du coût des pavages en macadam,

ATTENDU que l'article 455, paragraphe 14 de la charte de la Cité, traitant de la répartition du coût des pavages en macadam est ambigu et qu'il y aurait lieu d'en clarifier les termes;

Sur la proposition du conseiller Bock,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter une demande à la prochaine session de la Législature à l'effet que le paragraphe 14 de l'article 455, de la charte de la Cité soit amendé en remplaçant dans ledit paragraphe, les mots: "pourvu que ce coût n'exécède pas trois dollars la verge carrée" par les mots suivants:

"La partie payable par les propriétaires riverains ne devra pas excéder trois dollars la verge carrée. La partie payable par la Cité comprendra tout ce qui ne peut être chargé aux propriétaires riverains."

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brisebois relativement à la construction de maisons à trois logements,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller Croteau,
il est

RESOLU:- que l'étude de ladite motion soit différée.

THURSDAY, JULY 31st 1952

WHEREAS in virtue of such exceptions and the lack of other provisions, the said regulations contained in such Order No. 70714 of the Board are not conducive to the proper enforcement of the suppression of smoke from Railways in the City of Montréal and such regulations should accordingly be amended;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lépine, Sauvé,
Tremblay and Laberge, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Order No. 70714 of the Board of Transport Commissioners for Canada so amended as to make it conducive to the proper enforcement of the suppression of smoke from Railways in the City of Montréal.

29.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gaudry concerning the parking of autobuses at LaFontaine Park,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that the consideration of said motion be deferred.

30.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning payment of the cost of macadam pavings,

WHEREAS Article 455, paragraph 14 of the Charter of the City, dealing with the assessment of the cost of macadam paving is ambiguous and it would be advisable to clarify its meaning;

On motion of Councillor Bock,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting the next session of the Legislature to amend paragraph 14 of Article 455 of the City Charter by replacing in it the words: "Provided the cost do not exceed three dollars per square yard" by the words:

"The portion payable by the bordering proprietors shall not exceed three dollars per square yard. The portion payable by the City shall include all that can not be charged to the bordering proprietors."

31.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Brisebois concerning the building of three-dwelling houses,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that the consideration of this motion be deferred.

JEUDI, 31 JUILLET 1952

AVIS DE MOTION

32.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

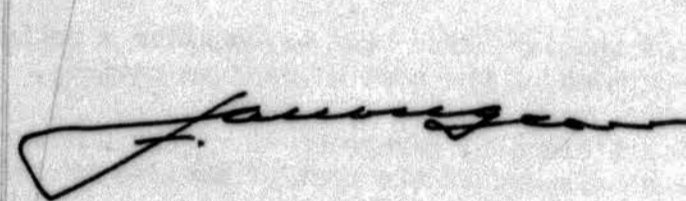
"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire mettre à exécution un système de synchronisation des feux de circulation quand deux ou plusieurs rues successives sont pourvues de signaux lumineux."

Le Conseil revient à l'étude de l'article 165 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente séance,

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement au paiement des déficits de la Commission de transport à même les surplus de la Ville,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE



MAIRE

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

THURSDAY, JULY 31st 1952

32.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

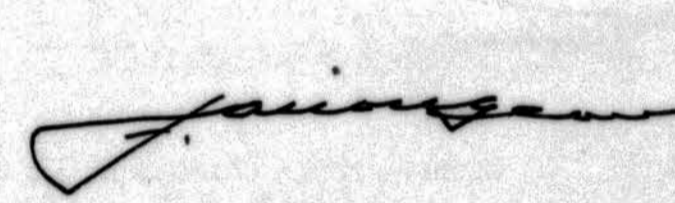
"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of carrying out a system of synchronization of traffic lights when two or more successive streets are provided with traffic lights."

Council resumed the consideration of article 165 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

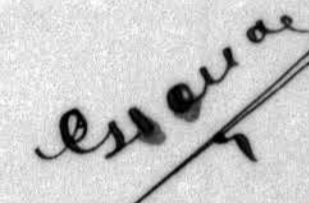
33.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the payment of the Transportation Commission's deficits out of the City's surpluses,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

The Council rose.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with the law,



MAYOR.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le ving-septième jour d'août courant, à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXECUTIF*Construction d'égouts*

— 2 —
A l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Parthenais, de la rue Charland en gagnant le sud.

— 3 —
A l'effet de voter un crédit de \$37,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Érables, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont.

— 4 —
A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Lille, de la rue Charland en gagnant le sud.

— 5 —
A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Merritt, de la rue Sauvé en gagnant le sud jusqu'à la rue longeant le côté nord de la voie des chemins de fer nationaux.

— 6 —
A l'effet de voter un crédit de \$16,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bruchési, de la rue Sauvé à un point situé au sud de la rue Sauriol.

— 7 —
A l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charton, de la rue Sauvé à la rue projetée située au nord de la voie de ceinture du C.N.R., et dans cette rue projetée, de la rue Charton à l'avenue de Lorimier.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the twenty-seventh day of August instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE*Laying of sewers*

2 —
To vote an appropriation of \$16,600.00 to lay a sewer in Parthenais Street, from Charland Street southward.

3 —
To vote an appropriation of \$37,000.00 to lay a sewer in Érables Avenue, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont Street.

4 —
To vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a sewer in Lille Street, from Charland Street southward.

5 —
To vote an appropriation of \$15,000.00 to lay a sewer in Merritt Street, from Sauvé Street southward to the street along the north side of the Canadian National Railways tracks.

6 —
To vote an appropriation of \$16,200.00 to lay a sewer in Bruchési Street, from Sauvé Street to a point south of Sauriol Street.

7 —
To vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Charton Street, from Sauvé Street to the projected street north of the C.N.R. belt-line and in this projected street, from Charton Street to Lorimier Avenue.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

— 8 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,200.00 pour la construction d'un égout dans la ruelle Aubut, située au sud de la rue Saint-Antoine, de la rue Fulford à un point situé à l'est de la rue Dominion.

Construction de trottoirs

— 9 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Garnier, de la rue de Castelnau à la rue Everett.

— 10 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavigne, de la rue Jeanne à la rue de Salaberry.

— 11 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

— 12 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Doherty, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 13 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue des Écores, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger.

— 14 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, de la rue Villeray à la rue Jarry.

— 15 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Sanguinet, entre les rues Craig et Vitré.

— 16 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la Côte du Beaver Hall, entre les rues Vitré et de la Gauchetière.

Construction de pavages

— 17 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Garnier, de la rue de Castelnau à la rue Everett.

— 18 —

A l'effet de voter un crédit de \$48,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavigne, de la rue Jeanne à la rue de Salaberry.

— 19 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Legendre à la rue Chabanel.

— 20 —

A l'effet de voter un crédit de \$41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Doherty, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

— 8 —

To vote an appropriation of \$13,200.00 to lay a sewer in Aubut Lane, south of Saint-Antoine Street, from Fulford Street to a point east of Dominion Street.

Laying of sidewalks

— 9 —

To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Garnier Street, from Castelnau Street to Everett Street.

— 10 —

To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavigne Street, from Jeanne Street to Salaberry Street.

— 11 —

To vote an appropriation of \$13,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

— 12 —

To vote an appropriation of \$14,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Doherty Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 13 —

To vote an appropriation of \$7,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Ecores Street, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street.

— 14 —

To vote an appropriation of \$18,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Papineau Avenue, from Villeray Street to Jarry Street.

— 15 —

To vote an appropriation of \$2,500.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Sanguinet Street, between Craig and Vitré Streets.

— 16 —

To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Beaver Hall Hill, between Vitré and la Gauchetière Streets.

Laying of pavings

— 17 —

To vote an appropriation of \$19,600.00 to lay a permanent paving on Garnier Street, from Castelnau Street to Everett Street.

— 18 —

To vote an appropriation of \$48,300.00 to lay a permanent paving on Lavigne Street, from Jeanne Street to Salaberry Street.

— 19 —

To vote an appropriation of \$37,500.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Legendre Street to Chabanel Street.

— 20 —

To vote an appropriation of \$41,100.00 to lay a permanent paving on Doherty Avenue, from Fielding Avenue to Chester Avenue.

— 2 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Holt.

— 22 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'ouest du boulevard Monk, entre la rue Allard et la rue Raudot.

— 23 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de l'avenue de Chateaubriand, entre la rue Legendre et la rue Chabanel.

— 24 —

A l'effet de voter un crédit de \$95,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Papineau, de la rue Villeray à la rue Jarry.

Travaux résultant d'expropriations

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$39,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Saint-Paul et Saint-Antoine.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$143,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue University, de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Antoine.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,900.00 pour l'exécution en régie des travaux d'élargissement du pavage sur le côté est de la Côte du Beaver Hall, entre les rues Vitré et Lagauchetière.

Modification de résolutions

— 30 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 128-1-11 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 31 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$3,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Légaré, de l'avenue Linton à l'avenue Van Horne, sur le côté sud, et de l'avenue Linton en gagnant l'ouest jusqu'au trottoir existant, sur le côté nord.

21 —

To vote an appropriation of \$16,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Holt Street.

22 —

To vote an appropriation of \$37,400.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Monk Boulevard, between Allard Street and Raudot Street.

23 —

To vote an appropriation of \$23,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Chateaubriand Avenue, between Legendre Street and Chabanel Street.

24 —

To vote an appropriation of \$95,000.00 to lay a permanent paving on Papineau Avenue, from Villeray Street to Jarry Street.

Works resulting from expropriations

25 —

To vote an appropriation of \$4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street.

26 —

To vote an appropriation of \$16,800.00 to lay a permanent paving on Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street.

27 —

To vote an appropriation of \$39,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of University Street, between Saint-Paul and Saint-Antoine Streets.

28 —

To vote an appropriation of \$143,700.00 to lay a permanent paving on University Street, from Saint-Paul Street to Saint-Antoine Street.

29 —

To vote an appropriation of \$11,900.00 to carry out by day labor the works of widening the paving on the east side of Beaver Hall Hill, between Vitré and Lagauchetière Streets.

Amendments to resolutions

30 —

To amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$11,500.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 128-1-11 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin Boulevard southward.

31 —

To amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$3,100.00 to lay permanent sidewalks on Légaré Street, from Linton Avenue to Van Horne Avenue, on the south side, and from Linton Avenue southward to the existing sidewalk, on the north side.

— 32 —
 A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 mars 1952 votant un crédit de \$9,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Faillon, du boulevard Saint-Laurent à la rue Mile-End.

— 33 —
 A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$7,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur le chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue de Soissons, sur le côté est, et de l'avenue Linton à la ligne sud de l'avenue de Soissons, sur le côté ouest.

Égout collecteur

— 34 —
 A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$6,800.00 pour la construction de l'égout collecteur Curotte-Papineau.

Expropriations

— 35 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du côté sud de la rue Tillemont, entre les avenues de Lorimier et des Érables, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 36 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture projetée de la rue Legendre, de la rue Saint-Denis vers l'ouest, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 37 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture des avenues Mountain Sights et Westbury, entre les avenues Lacombe et Maplewood, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 38 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles compris dans l'îlot borné par le chemin de la Côte-des-Neiges et les avenues Troie et Gatineau, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 39 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre le chemin, de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Ellendale, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 40 —
 A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Émile-Journault, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et également entre le lot no 271-40 et le lot no 267-299, et de voter le crédit requis à cette fin.

— 32 —
 To amend the resolution of Council, dated March 3rd 1952, voting an appropriation of \$9,600.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Faillon Street, from Saint-Laurent Boulevard to Mile-End Street.

— 33 —
 To amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$7,500.00 to lay permanent sidewalks on Hudson Road, from Van Horne Avenue to Soissons Avenue, on the east side, and from Linton Avenue to the south line of Soissons Avenue on the west side.

Trunk sewer

— 34 —
 To vote a supplementary appropriation of \$6,800.00 to lay the Curotte-Papineau trunk sewer.

Expropriations

— 35 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property required to widen the south side of Tillemont Street, between Lorimier and Érables Avenues, and to vote the necessary appropriation for such purpose.

— 36 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed for the proposed opening of Legendre Street, from Saint-Denis Street westward and to vote the necessary appropriation for such purpose.

— 37 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Mountain Sights and Westbury Avenues, between Lacombe and Maplewood Avenues and to vote the necessary appropriation for such purpose.

— 38 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables comprised in the block bounded by Côte-des-Neiges Road and Troie and Gatineau Avenues, and to vote the appropriation required for such purpose.

— 39 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Decelles Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Ellendale Avenue, and to vote the required appropriation for such purpose.

— 40 —
 To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Émile-Journault Avenue, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and also between lot No. 271-40 and lot No. 267-299, and to vote the required appropriation for such purpose.

— 41 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certains terrains requis pour les fins d'un terrain de jeux sur le côté est du boulevard Saint-Laurent, entre les rues de Bellechasse et Beaubien, et de voter un crédit de \$15,600.00 à cette fin.

— 42 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un immeuble situé sur le côté ouest de l'avenue Jeanne-d'Arc, entre les rues Lafontaine et Ontario, pour les fins d'un terrain de jeux, et de voter un crédit de \$21,900.00 à cette fin.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$549.36 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement projeté de la partie sud de la ruelle à l'ouest de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Bernard.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,681.00 pour l'expropriation des terrains en vue de l'ouverture de la rue Decelles, entre les avenues Linton et Kent.

— 45 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 octobre 1951 décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue McKenna.

— 46 —

A l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence rendue relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du boulevard Cavendish à 80 pieds de largeur, de la rue de Terrebonne au chemin de la Côte Saint-Luc, ainsi que le paiement des indemnités accordées par cette sentence au total de \$13,398.64, et de voter un crédit supplémentaire de \$5,000.00 pour l'expropriation dudit boulevard, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et la rue de Terrebonne, et entre la rue Sherbrooke et le chemin Upper Lachine.

Acquisition d'immeubles

— 47 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$1.00, de certains terrains requis pour le tributaire Meilleur-Atlantique.

— 48 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet l'acquisition de la Société des Artisans, au prix de \$11,000.00, du terrain requis pour l'élargissement de la rue Craig, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis.

— 49 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$151,000.00, de certains immeubles appartenant à City Tire Shop Limited et requis pour l'élargissement de la rue Dorchester est.

41 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain lots required for playground purposes on the east side of Saint-Laurent Boulevard, between Bellechasse and Beaubien Streets, and to vote an appropriation of \$15,600.00 for such purpose.

42 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of an immovable on the west side of Jeanne-d'Arc Avenue, between Lafontaine and Ontario Streets, for playground purposes, and to vote an appropriation of \$21,900.00 for such purpose.

43 —

To vote an additional appropriation of \$549.36 to acquire the immovables required for the projected widening of the south part of the lane west of Saint-Urbain Street, north of Bernard Street.

44 —

To vote a supplementary appropriation of \$9,681.00 for the expropriation of lots to open Decelles Street, between Linton and Kent Avenues.

45 —

To amend the resolution of Council, dated October 3rd 1951, enacting the expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte-des-Neiges Road and McKenna Street.

46 —

To authorize the homologation of the award rendered in connection with the expropriation of the immovables required to open Cavendish Boulevard to a width of 80 feet, from Terrebonne Street to Côte Saint-Luc Road, together with the payment of the indemnities granted by this award to a total of \$13,398.64, and to vote a supplementary appropriation of \$5,000.00 for the expropriation of the said Boulevard, between Côte Saint-Luc Road and Terrebonne Street and between Sherbrooke Street and Upper Lachine Road.

Acquisition of immovables

47 —

To approve a draft deed of acquisition from Quebec Hydro-Electric Commission, at the price of \$1.00, of certain lots required for the Meilleur-Atlantique tributary sewer.

48 —

To approve a draft deed covering the purchase from the "Société des Artisans", at the price of \$11,000.00, of the land required to widen Craig Street, between Sanguinet and Saint-Denis Streets.

49 —

To approve a draft deed of acquisition, at the price of \$151,000.00, of certain immovables owned by City Tire Shop Limited and required to widen Dorchester Street East.

— 50 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Montreal Industrial Land Company Limited, au prix de \$93,487.50, d'une partie du lot no 39 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située au sud de la rue Notre-Dame et homologuée pour fins d'un parc.

— 51 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. J.-Amédée Dulong, au prix de \$39,683.28, de certains terrains compris dans un espace homologué pour fins de parc et terrain de jeux dans le quartier Ahuntsic.

— 52 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de St. Paul Land Co. Ltd., au prix de \$25,000.00, d'un terrain situé à l'est du parc Angrignon, au sud des voies du C.P.R.

Échange d'immeubles

— 53 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la compagnie Imperial Oil Limited.

— 54 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et MM. Samuel Eckstein, Juda Leib Gewurz, Simon David Bosem et Mme Betty Light-Chanberg, et d'autoriser le paiement d'un soule de \$180,455.31 à cette fin.

Vente d'immeuble

— 55 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$6,450.00, d'une partie de la rue de Rouen qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux.

Pavage rue Craig

— 56 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$106,800.00 pour l'exécution en régie ou par contrat des travaux requis pour l'élargissement du pavage de la rue Craig, de la Côte du Beaver Hall en gagnant l'est.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,300.00 pour l'exécution en régie des travaux d'élargissement du pavage situé sur le côté nord de la rue Craig, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis.

Services d'eau

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,700,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres, y compris la préparation de plans et autres travaux corrélatifs.

Éclairage de rues

— 59 —

A l'effet d'autoriser le directeur du service des travaux publics à faire exécuter en régie les travaux requis pour l'installation de nouvelles lampes de rues, câbles souterrains, lampadaires, etc. dans la rue Berri, de la rue Sainte-Catherine à la rue Ontario.

50 —

To approve a draft deed of acquisition from the Montreal Industrial Land Company Limited, at the price of \$93,487.50, of part of lot No. 39 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, south of Notre-Dame Street, and homologated for park purposes.

51 —

To approve a draft deed of acquisition from Mr. J.-Amédée Dulong, at the price of \$39,683.28, of certain lots comprised in an area homologated for park and playground purposes in Ahuntsic Ward.

52 —

To approve a draft deed of acquisition from St. Paul Land Co. Ltd., at the price of \$25,000.00, of a piece of land east of Angrignon Park, south of the C.P.R. tracks.

Exchange of immovables

53 —

To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Imperial Oil Limited.

54 —

To approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and Messrs. Samuel Eckstein, Juda Leib Gewurz, Simon David Bosem and Mrs. Betty Light-Chanberg, and to authorize the payment of a boot of \$180,455.31 for such purpose.

Sale of immovable

55 —

To approve a draft deed covering the sale by the City to Warden King, Limited, at the price of \$6,450.00, of part of Rouen Street which crosses lot No. 7, east of Letourneux Avenue.

Craig Street paving

56 —

To authorize an expenditure of \$106,800.00 to carry out by day labor or by contract the works required to widen the paving of Craig Street, from Beaver Hall Hill eastward.

57 —

To vote an appropriation of \$17,300.00 to carry out by day labor the works of widening the paving on the north side of Craig Street, between Sanguinet and Saint-Denis Streets.

Water services

58 —

To vote an appropriation of \$2,700,000.00 to lay water services and mains, hydrants, valves and pitometers, including the preparation of plans and other correlative works.

Street lighting

59 —

To authorize the Director of the Public Works Department to carry out by day labor the works required to install new street lamps, underground cables, lamp-standards, etc. in Berri Street, from Sainte-Catherine Street to Ontario Street.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Construction d'abri

— 60 —

A l'effet d'autoriser l'exécution de certains travaux relatifs à l'installation d'une remise et d'un abri sur un emplacement situé au sud du boulevard Crémazie, entre l'avenue de l'Épée et les voies du C.P.R., et d'autoriser une dépense de \$50,500.00 à cette fin.

Octroi de pension

— 61 —

A l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Adélarde Lepage, ex-employé de la Cité.

Octroi de subventions

— 62 —

A l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions etc.

Permis de construction

— 63 —

A l'effet de permettre à M. Joseph Lefebvre de construire une maison sans marge latérale d'isolement sur le côté ouest de la rue Clark, entre les rues Kelly et Leslie Gault.

Domaine public

— 64 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à A. Amyot Incorporée d'installer une conduite d'eau dans la ruelle Amyot.

Constitution en corporation

— 65 —

A l'effet de constituer en corporation le Conseil Laurier-Outremont des Chevaliers de Colomb.

Conduits souterrains

— 66 —

A l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains, de puits d'accès etc., pour l'extension de conduits en regard du prolongement de la rue University, de la rue Saint-Antoine à la rue Saint-Paul, à G. M. Gest Limited, au prix de \$22,427.15, et d'opérer un virement de crédit à cette fin.

— 67 —

A l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains, de puits d'accès etc. dans la rue Roy, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Denis, au prix de \$27,388.65, et de voter un crédit de \$40,250.00 à cette fin.

— 68 —

A l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains de puits d'accès, etc. dans l'avenue Laurier, de l'avenue Park à la rue Saint-Denis, au prix de \$80,522.75, et d'opérer un virement de crédit à cette fin.

— 69 —

A l'effet d'accorder le contrat pour l'exécution de certaines modifications aux conduits souterrains dans le chemin de la Côte-des-Neiges et dans l'avenue Cedar et le prolongement de conduits dans le chemin de la Côte-des-Neiges vers le nord, au prix de \$18,304.90, et de voter un crédit de \$23,360.00 à cette fin.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution de modifications ou d'additions aux conduits souterrains existants.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

Construction of a shelter

60 —

To authorize the carrying out of certain works relating to the installation of a shed and a shelter on a site located south of Crémazie Boulevard, between Épée Avenue and the C.P.R. tracks, and to authorize an expenditure of \$50,500.00 for such purpose.

Granting of pension

61 —

To grant a supplementary pension to Mr. Adélarde Lepage, ex-employee of the City.

Granting of subsidies

62 —

To grant various subsidies to certain institutions etc.

Building permit

63 —

To allow Mr. Joseph Lefebvre to erect a house without lateral space on the west side of Clark Street, between Kelly and Leslie Gault Streets.

Public property

64 —

To approve a draft deed whereby the City allows A. Amyot Incorporée to install a water main in Amyot Lane.

Incorporation

65 —

To incorporate the Laurier-Outremont Council of the Knights of Columbus.

Underground conduits

66 —

To award the contract to lay underground conduits, manholes, etc., for the extension of conduits in connection with the extension of University Street, from Saint-Antoine Street to Saint-Paul Street, to G. M. Gest Limited, at the price of \$22,427.15, and to effect a transfer of appropriation for such purpose.

67 —

To award the contract to lay underground conduits, manholes, etc. in Roy Street, from Saint-Laurent Boulevard to Saint-Denis Street, at the price of \$27,388.65, and to vote an appropriation of \$40,250.00 for such purpose.

68 —

To award the contract to lay underground conduits, manholes, etc. in Laurier Avenue, from Park Avenue to Saint-Denis Street, at the price of \$80,522.75, and to effect a transfer of appropriation for such purpose.

69 —

To award the contract to carry out certain changes in the underground conduits of Côte-des-Neiges Road and Cedar Avenue, and the extension of conduits in Côte-des-Neiges Road northward, at the price of \$18,304.90, and to vote an appropriation of \$23,360.00 for such purpose.

70 —

To vote an appropriation of \$20,000.00 to carry out changes or additions in existing underground conduits.

Projet de règlement

— 71

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$15,000,000.00 pour la construction de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique.

— 72

Avis de motions.

MOTIONS

— 73

Conseiller Seigler. — Relativement à la construction d'un funiculaire sur la pente est du Mont-Royal.

— 74

Conseiller Seigler. — Relativement aux frais d'enseignement dans les écoles publiques.

— 75

Conseiller E. Pigeon. — Relativement aux commandements qui devraient être donnés en français aux policiers.

— 76

Conseiller Lafaille. — Relativement à l'obtention d'une aide des gouvernements supérieurs.

— 77

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement à la circulation à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury.

— 78

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement au paiement du boni de vie chère aux moniteurs et monitrices des terrains de jeux.

— 79

Conseiller Gaudry. — Relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal.

— 80

Conseiller Gaudry. — Relativement au stationnement des autobus au parc LaFontaine.

— 81

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la création d'une commission pour enquêter sur le coût des pavages.

— 82

Conseiller Gagliardi. — Relativement à une enquête au service des travaux publics et chez les entrepreneurs au sujet du coût des pavages.

— 83

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'espacement des maisons dans les zones de bungalows.

Draft by-law

71 —

Submitting a draft by-law providing for a loan of \$15,000,000.00 for the construction of the Meilleur-Atlantique tributary sewer.

72 —

Notices of motions.

MOTIONS

73 —

Councillor Seigler. — Concerning the erection of a funicular railway on the east slope of Mount Royal.

74 —

Councillor Seigler. — Concerning instruction fees in public schools.

75 —

Councillor E. Pigeon. — Concerning orders which should be given to policemen in French.

76 —

Councillor Lafaille. — Concerning assistance to be obtained from higher governments.

77 —

Councillor J.-P. Hamelin. — Concerning traffic at the corner of Lajeunesse and Fleury Streets.

78 —

Councillor J. P. Hamelin. — Concerning the payment of the cost of living bonus to men and women monitors of playgrounds.

79 —

Councillor Gaudry. — Concerning the sale of horsemeat in Montréal.

80 —

Councillor Gaudry. — Concerning the parking of autobuses at LaFontaine Park.

81 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the formation of a commission to inquire into the cost of pavings.

82 —

Councillor Gagliardi. — Concerning an inquiry in the Public Works Department and among contractors on the cost of pavings.

83 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the free space between houses in bungalow zones.

— 84 —

Conseiller Farly. — Relativement à l'ouverture de la 11e Avenue jusqu'à la rue Rachel.

— 85 —

Conseiller English. — Relativement aux intersections où la circulation est dirigée par une flèche verte.

— 86 —

Conseiller Désormiers. — Relativement au paiement des déficits de la Commission de transport à même les surplus de la Ville.

— 87 —

Conseiller Bulloch. — Relativement à l'établissement d'une promenade sur la rive du fleuve.

— 88 —

Conseiller Brisebois. — Relativement à la construction de maisons à trois logements.

— 89 —

Conseiller Bock. — Relativement à la construction d'un pavage sur la moitié est de la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Crémazie et la rue Sauvé.

— 90 —

Conseiller Bock. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Jean-Talon.

— 91 —

Conseiller Bock. — Relativement à la synchronisation des feux de circulation.

SEANCE SPECIALE

à 10:30 heures du matin.

SONT PRESENTS: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Iyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, occupe le fauteuil.

84 —

Councillor Farly. — Concerning the opening of 11th Avenue to Rachel Street.

85 —

Councillor English. — Concerning intersections where traffic is directed by a green arrow.

86 —

Councillor Désormiers. — Concerning the payment of the Transportation Commission's deficits out of the City's surpluses.

87 —

Councillor Bulloch. — Concerning the erection of a boardwalk on the river front.

88 —

Councillor Brisebois. — Concerning the building of three-dwelling houses.

89 —

Councillor Bock. — Concerning the laying of a paving on the east half of Saint-Hubert Street, between Crémazie Boulevard and Sauvé Street.

90 —

Councillor Bock. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Christophe-Colomb Avenue and Jean-Talon Street.

91 —

Councillor Bock. — Concerning synchronization of traffic lights.

SPECIAL MEETINGat 10:30 o'clock
in the morning.

PRESENT: Councillors:

(For names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, occupied the Chair.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 30 juillet 1952, de même que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par le maire suppléant et le greffier de la Cité.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Parthenais, de la rue Charland en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101984/1 voir page 305 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue des Erables, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101985/1 voir page 305 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Filion, Frud'homme,
Dubreuil, Farly, G. Gauthier et
Lalancette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Lille, de la rue Charland en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101986/1 voir page 306 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Merritt, de la rue Sauvé en gagnant le sud jusqu'à la rue longeant le côté nord de la voie des chemins de fer nationaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102007/1 voir page 306 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on July 30th, 1952, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and by the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,600.00 to lay a sewer in Parthenais Street, from Charland Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,000.00 to lay a sewer in Erables Avenue, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion, Frud'homme, Dubreuil,
Farly, G. Gauthier and Lalancette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,000.00 to lay a sewer in Lille Street, from Charland Street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Crobeau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,000.00 to lay a sewer in Merritt Street, from Sauvé Street southward to the street along the north side of the Canadian National Railways Tracks, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bruchési, de la rue Sauvé à un point situé au sud de la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102006/1 voir page 306 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Charton, de la rue Sauvé à la rue projetée située au nord de la voie de ceinture du C.N.R., et dans cette rue projetée, de la rue Charton à l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102019/1 voir page 307 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,200.00 pour la construction d'un égout dans la ruelle Aubut, située au sud de la rue Saint-Antoine, de la rue Fulford à un point situé à l'est de la rue Dominion, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102020/1 voir page 307 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Sauvé, Lafaille,
Lépine et Laberge, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Garnier, de la rue de Castelnau à la rue Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101987/1 voir page 308 volume 44 des rapports)

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,200.00 to lay a sewer in Bruchési Street, from Sauvé Street to a point south of Sauriol Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Brien, Moore,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,000.00 to lay a sewer in Charton Street, from Sauvé Street to the projected street north of the C.N.R. belt-line and in this projected street, from Charton Street to Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,200.00 to lay a sewer in Aubut Lane, south of Saint-Antoine Street, from Fulford Street to a point east of Dominion Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Sauvé, Lafaille,
Lépine and Laberge, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Garnier Street, from Castelnau Street to Everett Street, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Filion, Prud'homme,
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavigne, de la rue Jeanne à la rue de Salaberry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101988/1 voir page 308 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Clark, de la rue Legendre à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102009/1 voir page 308 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Doherty, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102008/1 voir page 309 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar,
E.-T. Asselin, Lyall et Munday,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,900.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue des Ecoles, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102022/1 voir page 309 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier et
Lalancette, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion, Prud'homme,
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavigne street, from Jeanne Street to Salaberry Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Clark Street, from Legendre Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Doherty Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar,
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,900.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Ecoles Street, from Saint-Zotique Street to Bélanger street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier and
Lalancette, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, de la rue Villeray à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102021/1 voir page 310 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil et Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Sanguinet, entre les rues Craig et Vitré, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102023 voir page 310 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Seigler, Victor et
Bass,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la Côte du Beaver Hall, entre les rues Vitré et de la Gauchetière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102024 voir page 310 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Harrington
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Garnier, de la rue de Castelnau à la rue Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101987/2 voir page 311 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil et Simard,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Papineau Avenue, from Villeray Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil and Simard,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Sanguinet Street, between Craig and Vitré Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Seigler, Victor and
Bass,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,200.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Beaver Hall Hill, between Vitré and la Gauchetière Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Harrington and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,600.00 to lay a permanent paving on Garnier Street, from Castelnau Street to Everett Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil and Simard,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 48,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavigne, de la rue Jeanne à la rue de Salaberry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101988/2 voir page 311 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Brien, Moore,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Clark, de la rue Legendre à la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102009/2 voir page 312 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Boherty, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102008/2 voir page 312 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Quintin, Wagar,
E.-T. Asselin, Lyall et Munday,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de la 8e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Holt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102012/1 voir page 312 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette et Dubeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 48,300.00 to lay a permanent paving on Lavigne Street, from Jeanne Street to Salaberry Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Brien, Moore,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,500.00 to lay a permanent paving on Clark Street, from Legendre Street to Chabanel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Brien, Moore,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,100.00 to lay a permanent paving on Doherty Avenue, from Fielding Avenue to Chester Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar, Lyall,
E.-T. Asselin and Munday,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,800.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 8th Avenue, from Rosemont Boulevard to Holt Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette and Dubeau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'ouest du boulevard Monk, entre la rue Allard et la rue Raudot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102011/1 voir page 313 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lépine et Laberge, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de l'avenue de Chateaubriand, entre la rue Legendre et la rue Chabanel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102010/1 voir page 313 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 95,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Papineau, de la rue Villeray à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102021/2 voir page 314 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi,
et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 23 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101627/2 voir page 314 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows et Healy,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,400.00 to lay a permanent paving on the lanes west of Monk Boulevard, between Allard Street and Randot Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lépine and Laberge,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,700.00 to lay a permanent paving on the lane east of Chateaubriand Avenue, between Legendre Street and Chabanel Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 95,000.00 to lay a permanent paving on Papineau Avenue, from Villeray Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi, and
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 23 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Healy,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle Gauvin, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101627/3 voir page 333 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue University, entre les rues Saint-Paul et Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101737/3 voir page 315 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Guyot, O'Flaherty,
Loïselle, Burrows et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 143,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue University, de la rue Saint-Paul à la rue Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101737/4 voir page 315 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,900.00 pour l'exécution en régie des travaux d'élargissement du pavage sur le côté est de la Côte du Beaver Hall, entre les rues Vitré et de la Gauchetière, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102013 voir page 316 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Harrington,
Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,800.00 to lay a permanent paving on Gauvin Lane, from Notre-Dame Street to Saint-Jacques Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Healy,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 39,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of University Street, between Saint-Paul and Saint-Antoine Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Healy,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 143,700.00 to lay a permanent paving on University Street, from Saint-Paul Street to Saint-Antoine Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,900.00 to carry out by day labour the works of widening the paving on the east side of Beaver Hall Hill, between Vitré and LaGauchetière Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Harrington,
Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952
V.P. 196
Vol. 288

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$ 11,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 128-1-11 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100928/3 voir page 316 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952
V.P. 192
Vol. 288

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$ 3,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Légaré, de l'avenue Linton à l'avenue Van Horne, sur le côté sud, et de l'avenue Linton en gagnant l'ouest jusqu'au trottoir existant, sur le côté nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100794/4 voir page 316 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Harrington
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952
V.D. 114
Vol. 288

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 mars 1952 votant un crédit de \$ 9,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Faillon, du boulevard Saint-Laurent à la rue Mile-End, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100324/2 voir page 317 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 8 SEP 1952
V.P. 197
Vol. 288

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 votant un crédit de \$ 7,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur le chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue de Soissons, sur le côté est, et de l'avenue Linton à la ligne sud de l'avenue de Soissons, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100605/3 voir page 317 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Harrington
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$ 11,500.00 to lay a sewer in the projected street bearing No. 128-1-11 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$ 3,100.00 to lay permanent sidewalks on Légaré Street, from Linton Avenue to Van Horne Avenue, on the south side, and from Linton Avenue westward to the existing sidewalk, on the north side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Harrington,
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated March 3rd 1952, voting an appropriation of \$ 9,600.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Faillon Street, from Saint-Laurent Boulevard to Mile-End Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated April 29th 1952, voting an appropriation of \$ 7,500.00 to lay permanent sidewalks on Hudson Road, from Van Horne Avenue to Soissons Avenue, on the east side, and from Linton Avenue to the south line of Soissons Avenue on the west side, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Harrington
and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

8 SEP 1952

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 6,800.00 pour la construction de l'égout collecteur Curotte-Papineau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101945 voir page 317 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Savignac,
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 4 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 4 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Emile Gauthier ayant pris le fauteuil, et Son Honneur le Maire et

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loiseleur, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du côté sud de la rue Tillemont, entre les avenues de Lorimier et des Erables, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102201 voir page 318 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Dubreuil
et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 6,800.00 to lay the Curotte-Papineau trunk sewer, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Savignac,
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 4 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 4 o'clock in the afternoon, this day,

Councillor Emile Gauthier, having taken the Chair, and His Worship the Mayor and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property required to widen the south side of Tillemont Street, between Lorimier and Erables Avenues, and to vote the necessary appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Dubreuil and
Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture projetée de la rue Legendre, de la rue Saint-Denis vers l'ouest, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102202 voir page 319 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture des avenues Mountain Sights et Westbury, entre les avenues Lacombe et Maplewood, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102203 voir page 318 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar,
E.-T. Asselin, Lyall et Munday,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles compris dans l'îlot borné par le chemin de la Côte des Neiges et les avenues Troie et Gatineau, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102003 voir page 327 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Ellendale, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102014 voir page 319 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan
et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed for the proposed opening of Legendre Street, from Saint-Denis Street westward and to vote the necessary appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the property needed to open Mountain Sights and Westbury Avenues, between Lacombe and Meplewood Avenues and to vote the necessary appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar,
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables comprised in the block bounded by Côte des Neiges Road and Troie and Gatineau Avenues, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Decelles Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Ellendale Avenue, and to vote the required appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

Reb. mod.
U.P. 1100
Vol. 290

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Emile-Journault, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et également entre le lot no 271-40 et le lot no 267-299, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102015 voir page 320 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de certains terrains requis pour les fins d'un terrain de jeux sur le côté est du boulevard Saint-Laurent, entre les rues de Bellechasse et Beaubien, et de voter un crédit de \$ 15,600.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102029 voir page 319 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un immeuble situé sur le côté ouest de l'avenue Jeanne-d'Arc, entre les rues Lafontaine et Ontario, pour les fins d'un terrain de jeux, et de voter un crédit de \$ 21,900.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102026 voir page 320 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 549.36 pour l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement projeté de la partie sud de la ruelle à l'ouest de la rue Saint-Urbain, au nord de la rue Bernard, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99632/1 voir page 320 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Victor et Bass,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Emile-Journault Avenue, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and also between lot No. 271-40 and lot No. 267-299, and to vote the required appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of certain lots required for playground purposes on the east side of Saint-Laurent Boulevard, between Bellechasse and Beaubien Streets, and to vote an appropriation of \$ 15,600.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of an immovable on the west side of Jeanne-d'Arc Avenue, between Lafontaine and Ontario Streets, for playground purposes, and to vote an appropriation of \$ 21,900.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Tardif, E. Hamelin,
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 549.36 to acquire the immovables required for the projected widening of the south part of the lane west of Saint-Urbain Street, north of Bernard Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Victor and
Bass, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 9,681.00 pour l'expropriation des terrains en vue de l'ouverture de la rue Decelles, entre les avenues Linton et Kent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 100056/1 voir page 321 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 octobre 1951 décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte des Neiges et la rue McKenna, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99149/1 voir page 321 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 10 SEP 1952

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence rendue relativement à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture du boulevard Cavendish à 80 pieds de largeur, de la rue de Terrebonne au chemin de la Côte Saint-Luc, ainsi que le paiement des indemnités accordées par cette sentence au total de \$ 13,398.64, et de voter un crédit supplémentaire de \$ 5,000.00 pour l'expropriation dudit boulevard, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et la rue de Terrebonne, et entre la rue Sherbrooke et le chemin Upper Lachine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97938/2 voir page 321 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$ 1.00, de certains terrains requis pour le tributaire Meilleur-Atlantique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98424/11 voir page 322 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 9,681.00 for the expropriation of lots to open Decelles Street, between Linton and Kent Avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated October 3rd 1951, enacting the expropriation of the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte des Neiges Road and McKenna Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the homologation of the award rendered in connection with the expropriation of the immovables required to open Cavendish Boulevard to a width of 80 feet, from Terrebonne Street to Côte Saint-Luc Road, together with the payment of the indemnities granted by this award to a total of \$ 13,398.64, and to vote a supplementary appropriation of \$ 5,000.00 for the expropriation of the said Boulevard, between Côte Saint-Luc Road and Terrebonne Street, and between Sherbrooke Street and Upper Lachine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Quebec Hydro-Electric Commission, at the price of \$ 1.00, of certain lots required for the Meilleur-Atlantique tributary sewer, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore,
Brien and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet l'acquisition de la Société des Artisans, au prix de \$ 11,000.00, du terrain requis pour l'élargissement de la rue Craig, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101837/voir page 323 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, V. Lévesque
et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 14 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$ 151,000.00 de certains immeubles appartenant à City Tire Shop Limited, et requis pour l'élargissement de la rue Dorchester,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts,
il est

RESOLU:- que ledit item soit biffé de l'ordre du jour.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Montreal Industrial Land Co., Limited, au prix de \$ 93,487.50, d'une partie du lot no 39 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, située au sud de la rue Notre-Dame et homologuée pour fins d'un parc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102025 voir page 323 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau,
Tardif, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, le conseiller E. Gauthier quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller E. Gauthier,
Appuyé par les conseillers Simoneau,
Tardif, Allan,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed covering the purchase from the "Société des Artisans", at the price of \$ 11,000.00, of the land required to widen Craig Street, between Sanguinet and Saint-Denis Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque,
and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 14 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, at the price of \$ 151,000.00, of certain immovables owned by City Tire Shop Limited, and required to widen Dorchester Street East, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that said item be struck from the order of the day.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Montreal Industrial Land Co. Limited, at the price of \$ 93,487.50 of part of lot No. 39 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, south of Notre-Dame Street, and homologated for park purposes, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising, Councillor E. Gauthier left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

And, another debate arising,

Moved in amendment by Councillor
E. Gauthier,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
and Allan,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. J.-Amédée Dulong, au prix de \$ 39,683.28, de certains terrains compris dans un espace homologué pour fins de parc et terrain de jeux dans le quartier Ahuntsic, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102027 voir page 324 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Savignac quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller Brien,
Appuyé par les conseillers J.-P. Hamelin et
Moore,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude;

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de St. Paul Land Co. Limited, au prix de \$ 25,000.00, d'un terrain situé à l'est du parc Angrignon, ausud des voies du C.P.R.,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lafaille, Lépine et
Laberge, il est

RESOLU:- que ledit item soit biffé de l'ordre du jour.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et la compagnie Imperial Oil Limited, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101910 voir page 324 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. J.-Amédée Dulong, at the price of \$ 39,683.28, of certain lots comprised in an area homologated for park and playground purposes in Ahuntsic Ward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, Councillor Savignac left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, Acting Mayor.

And, another debate arising,

Moved in amendment by Councillor
Brien,
Seconded by Councillors J.-P. Hamelin
and Moore,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from St. Paul Land Co. Limited, at the price of \$ 25,000.00, of a piece of land east of Angrignon Park, south of the C.P.R. tracks,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lafaille, Lépine and
Laberge, it was

RESOLVED:- that said item be struck from the order of the day.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and the Imperial Oil Limited, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains immeubles entre la Cité et MM. Samuel Eckstein, Juda Leib Gewurz, Siman David Bosem et Mme Betty Light-Chanberg, et d'autoriser le paiement d'une soulte de \$ 180,455.31, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102033 voir page 340 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller Lauriault,
Appuyé par le conseiller Barron,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il

est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ayant pour objet la vente par la Cité à Warden King Limited, au prix de \$ 6,450.00, d'une partie de la rue de Rouen qui traverse le lot no 7 à l'est de l'avenue Letourneux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99171/6 voir page 324 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau,
Tardif, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller Simoneau,
Appuyé par les conseillers Lalancette, Barron,
Vachon, G. Gauthier et Tardif,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain immovables between the City and Messrs. Samuel Eckstein, Juda Leib Gewurz, Siman David Bosem and Mrs. Betty Light-Chanberg, and to authorize the payment of a boot of \$ 180,455.31 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor
Lauriault,
Seconded by Councillor Barron,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:-accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed covering the sale by the City to Warden King Limited, at the price of \$ 6,450.00, of part of Rouen Street which crosses lot No. 7, east of Letourneux Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
Tardif, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor
Simoneau,
Seconded by Councillors Lalancette, Barron,
Vachon, G. Gauthier and Tardif,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 106,800.00 pour l'exécution en régie ou par contrat des travaux requis pour l'élargissement du pavage de la rue Craig, de la Côte du Beaver Hall en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102001 voir page 322 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,300.00 pour l'exécution en régie des travaux d'élargissement du pavage situé sur le côté nord de la rue Craig, entre les rues Sanguinet et Saint-Denis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101837/2 voir page 322 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Gaudry, V. Lévesque
et E. Pigeon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,700,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, bornes-fontaines, soupapes et pitomètres, y compris la préparation de plans et autres travaux corrélatifs, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98200/228 voir page 325 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le directeur du service des travaux publics à faire exécuter en régie les travaux requis pour l'installation de nouvelles lampes de rues, câbles, souterrains, lampadaires, etc., dans la rue Berri, de la rue Sainte-Catherine à la rue Ontario, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101868 voir page 325 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,
elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 106,800.00 to carry out by day labour or by contract the works required to widen the paving of Craig Street, from Beaver Hall Hill eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,300.00 to carry out by day labour the works of widening the paving on the north side of Craig Street, between Sanguinet and Saint-Denis Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque
and E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,700,000.00 to lay water services and mains, hydrants, valves and pitometers, including the preparation of plans and other correlative works, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion, Dozois and
Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Director of the Public Works Department to carry out by day labour the works required to install new street lamps, underground cables, lamp-standards, etc., in Berri Street, from Sainte-Catherine Street to Ontario Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and
it was

RESOLVED:- accordingly.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution de certains travaux relatifs à l'installation d'une remise et d'un abri sur un emplacement situé au sud du boulevard Crémazie, entre l'avenue de l'Épée et les voies du C.P.R., et d'autoriser une dépense de \$ 50,500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101214/1 voir page 325 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à M. Adélarde Lepage, ex-employé de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101936 voir page 304 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101200/1 voir page 326 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the carrying out of certain works relating to the installation of a shed and a shelter on a site located south of Crémazie Boulevard, between Epée Avenue and the C.P.R. tracks, and to authorize an expenditure of \$ 50,500.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to Mr. Adélarde Lepage, ex-employee of the City, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant various subsidies to certain institutions, etc., the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,

That this meeting be suspended until 8:30 o'clock at night, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, a debate arising,

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Proposé en amendement par le conseiller
V. Lévesque,
Appuyé par le conseiller Savignac,

Que le Conseil s'ajourne au Jeudi, 28 août courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant alors mis aux voix, elle est également rejetée sur division.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Joseph Lefebvre de construire une maison sans marge latérale d'isolement sur le côté ouest de la rue Clark, entre les rues Kelly et Leslie Gault, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101937 voir page 339 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller Brien,
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Et, un nouveau débat s'engageant, le conseiller Croteau retire son nom comme secondateur dudit amendement.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à A. Amyot Incorporé d'installer une conduite d'eau dans la ruelle Amyot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102031 voir page 327 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation le Conseil Laurier-Outremont des Chevaliers de Colomb, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97859/4 voir page 327 volume 44 des rapports)

Wednesday, August 27th 1952

Moved in amendment by Councillor
V. Lévesque,
Seconded by Councillor Savignac,

That Council adjourn to THURSDAY, 28th August instant, at 3 o'clock in the afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.

And, another debate arising,

Said amendment being put, it was rejected on division.

The main motion then being put, it was also rejected on division.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Joseph Lefebvre to erect a house without lateral space on the west side of Clark Street, between Kelly and Leslie Gault Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor
Brien,
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be returned to the Executive Committee.

And, another debate arising, Councillor Croteau withdrew his name as seconded of said amendment.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows A. Amyot Inc., to install a water main in Amyot Lane, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the Laurier-Outremont Council of the Knights of Columbus, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Dozois, Seigler,
Victor et Bass, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains, de puits d'accès etc., pour l'extension de conduits en regard du prolongement de la rue University, de la rue Saint-Antoine à la rue Saint-Paul, à G. M. Gest Limited, au prix de \$ 22,427.15, et d'opérer un virement de crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101614/2 voir page 328 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Guyot, Loïselle,
O'Flaherty et Healy, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains, de puits d'accès, etc., dans la rue Roy, du boulevard Saint-Laurent à la rue Saint-Denis, au prix de \$ 27,388.65, et de voter un crédit de \$ 40,250.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101537/3 voir page 340 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Seigler, Victor et
Bass, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder le contrat pour la pose de conduits souterrains, de puits d'accès, etc., dans l'avenue Laurier, de l'avenue Park à la rue Saint-Denis, au prix de \$ 80,522.75, et d'opérer un virement de crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101537/4 voir page 328 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Seigler, Victor
et Bass, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Dozois, Seigler,
Victor and Bass, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to lay underground conduits, manholes, etc., for the extension of conduits in connection with the extension of University Street, from Saint-Antoine Street to Saint-Paul Street, to G.M. Gest Limited, at the price of \$ 22,427.15, and to effect a transfer of appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loïselle,
O'Flaherty and Healy, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to lay underground conduits, manholes, etc., in Roy Street, from Saint-Laurent Boulevard, to Saint-Denis Street, at the price of \$ 27,388.65, and to vote an appropriation of \$ 40,250.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Seigler, Victor and
Bass, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to lay underground conduits, manholes, etc., in Laurier Avenue, from Park Avenue to Saint-Denis Street, at the price of \$ 80,522.75, and to effect a transfer of appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Seigler, Victor and
Bass, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder le contrat pour l'exécution de certaines modifications aux conduits souterrains dans le chemin de la Côte des Neiges et dans l'avenue Cedar, et le prolongement de conduits dans le chemin de la Côte des Neiges vers le nord, au prix de \$ 18,304.90, et de voter un crédit de \$ 23,360.00, à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101538/2 voir page 328 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Harrington,
Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,000.00 pour l'exécution de modifications ou d'additions aux conduits souterrains existants, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102032 voir page 329 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$ 15,000,000.00 pour la construction de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98424/13 voir page 329 volume 44 des rapports)
(Pour règlement 2074 voir page 388 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé,

Et, un débat s'engageant, le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

L'article 5 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to carry out certain changes in the underground conduits of Côte des Neiges Road and Cedar Avenue, and the extension of conduits in Côte des Neiges Road northward, at the price of \$ 18,304.90, and to vote an appropriation of \$ 23,360.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Harrington,
Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,000.00 to carry out changes or additions in existing underground conduits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 15,000,000.00 for the construction of the Meilleur-Atlantique tributary sewer, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising, Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, left the Chair, and was replaced by Councillor Tremblay.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 2 and 3 being read, they were agreed to.

Article 4 being read and a debate arising, it was agreed to.

Article 5 being read and a debate arising, it was agreed to.

Les articles 6 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

72.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions sévères au service de la police d'avoir à surveiller les kiosques à journaux où sont étalés des revues, des livres et des magazines immoraux et obscènes et, le cas échéant d'avoir à prendre toutes les procédures légales pour faire cesser cet état de choses."

73.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux à l'intersection de la rue Fleury et du boulevard Saint-Laurent."

74.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux à l'intersection des rues Saint-Hubert et Fleury."

75.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux à l'intersection des rues Lajeunesse et Kelly."

76.- Le conseiller Lauriault donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation le terrain situé à l'est du parc Angrignon et appartenant au Verdun General Hospital."

Articles 6 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

72.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving strict orders to the Police Department to keep a close watch over newsstands where are displayed immoral and obscene booklets, books and magazines and, if need be, to take all the legal procedures necessary to put a stop to this situation."

73.- Councillor Jean-Paul Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the intersection of Fleury Street and Saint-Laurent Boulevard."

74.- Councillor Jean-Paul Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the intersection of Saint-Hubert and Fleury Streets."

75.- Councillor Jean-Paul Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the intersection of Lajeunesse and Kelly Streets."

76.- Councillor Lauriault gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring by mutual agreement or by expropriation the land located east of Angrignon Park and owned by the Verdun General Hospital."

MERCREDI, 27 AOUT 1952

77.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de s'opposer par tous les moyens possibles à l'augmentation des taux de transport en commun à Montréal."

78.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1881 en y remplaçant, dans l'article 5, tel que modifié par les règlements nos 1913 et 1958, le chiffre de "\$ 8,000.00" par celui de "\$ 10,000.00" et le chiffre de "\$ 11,000.00" par celui de "\$ 14,000.00".

MOTIONS

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à la construction d'un funiculaire sur la pente est du Mont-Royal,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement aux frais d'enseignement dans les écoles publiques,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller E. Pigeon relativement aux commandements qui devraient être donnés en français aux policiers,

ATTENDU que Montréal est la deuxième ville française du monde;

ATTENDU qu'à ce titre, elle doit conserver son aspect français pour l'attrait des touristes;

ATTENDU que près de 70% de la population de la Cité est de langue française;

ATTENDU qu'environ 85% des policiers de la force constabulaire sont de langue française;

Proposé par le conseiller E. Pigeon,
Appuyé par le conseiller Vachon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au directeur du service de la police de la ville de voir à ce que les commandements soient donnés en français aux policiers tant dans les démonstrations publiques que lors de l'entraînement des cadets ou dans toutes autres circonstances.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Tremblay quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Désormiers,
Appuyée par le conseiller Lafaille,
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 15 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

77.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of opposing by all possible means the increase of public transportation fares in Montréal."

78.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft by-law to amend By-law No. 1881 by replacing therein, in Article 5, as amended by By-laws Nos. 1913 and 1958, the amount of "\$ 8,000.00" by that of "\$ 10,000.00" and the amount of "\$ 11,000.00" by that of "\$ 14,000.00".

MOTIONS

79.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the erection of a funicular railway on the east slope of Mount-Royal,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion be deferred.

80.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning instruction fees in public schools,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion be deferred.

81.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor E. Pigeon concerning orders which should be given to policemen in French,

WHEREAS Montréal is the second largest French City in the world;

WHEREAS it should for this reason retain its French character in order to attract tourists;

WHEREAS about 70% of the population of the City is French speaking;

WHEREAS about 85% of policemen are French speaking;

Moved by Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Vachon,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Director of the Police Department of this City to see that commands be given in French to policemen in all police demonstrations and during cadet training or in all other circumstances.

And, a debate arising, Councillor Tremblay left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, Acting Mayor.

And, another debate arising,

On motion of Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 8:15 o'clock at night, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Et, advenant 8 heures 15 du soir, ce jour,

Le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, ayant repris le fauteuil,
et

Son Honneur le Maire et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Iyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNameara, Wagar, Murray, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loiseau, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers E. Pigeon et Vachon relativement aux commandements qui devraient être donnés en français aux policiers,

Ladite motion étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'obtention d'une aide des gouvernements supérieurs,

ATTENDU qu'il ressort de l'étude du budget de la Cité de Montréal pour l'exercice 1952-53 qu'elle a besoin de revenus additionnels;

ATTENDU que les contribuables de Montréal sont déjà suffisamment taxés et que la Cité contribue dans une très large proportion aux revenus des gouvernements supérieurs;

ATTENDU que le progrès de la Métropole est intimement lié au progrès de la province de Québec et du Canada tout entier;

Sur la proposition du conseiller Lafaille
Appuyée par le conseiller Lauriault,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer sans délai un comité de membres des trois catégories du conseil avec pouvoir de s'adjoindre, pour étudier et déterminer l'aide et le mode de coopération dont la Cité de Montréal a besoin de la part des gouvernements supérieurs pour lui permettre de poursuivre son développement normal et de conserver son titre de Métropole du Canada. (Le conseiller Mathieu dissident)

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller J.-P. Hamelin relativement à la circulation à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury,

ATTENDU que les piétons éprouvent beaucoup de difficultés à traverser la rue Lajeunesse, à l'angle de la rue Fleury, vu la circulation très dense des véhicules à cet endroit;

Sur la proposition du conseiller
J.-P. Hamelin,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien et Croteau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des sémaphores à l'angle des rues Fleury et Lajeunesse.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

And, at 8:15 o'clock at night, this day,

Councillor E. Gauthier, acting Mayor, having resumed the Chair,
and

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council resumed the consideration of the motion of Councillors E. Pigeon and Vachon concerning orders which should be given to policemen in French,

Said motion than being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

82.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning assistance to be obtained from higher governments,

WHEREAS the study of the budget of the City of Montréal for 1952-53 has shown that additional revenues are needed;

WHEREAS the ratepayers of Montréal are already heavily taxed and the City contributes in a large measure to the revenues of the higher governments;

WHEREAS the progress of the Metropolis is intimately linked to that of the Province of Québec and the whole of Canada;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Lauriault,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing without delay a committee taken from the three categories of City Councillors with power to add, to study and determine the aid and means of cooperation that the City of Montréal needs from higher governments to enable it to pursue its normal development and preserve its rank as the Metropolis of Canada. (Councillor Mathieu dissenting)

83.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Jean-Paul Hamelin concerning traffic at the corner of Lajeunesse and Fleury Streets,

WHEREAS pedestrians find it very difficult to cross Lajeunesse Street, at the corner of Fleury Street, due to the heavy traffic of vehicles at that site;

On motion of Councillor Jean-Paul Hamelin,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien
and Croteau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing traffic lights at the corner of Fleury and Lajeunesse Streets.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller J.-P. Hamelin relativement au paiement du boni de vie chère aux moniteurs et monitrices des terrains de jeux,

ATTENDU que l'an dernier, les moniteurs et monitrices des terrains de jeux de la Cité de Montréal touchaient le boni de vie chère;

ATTENDU que cette année, ledit boni de vie chère a été enlevé aux moniteurs et monitrices;

Proposé par le conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyé par le conseiller Loisel,elle,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de payer à nouveau ledit boni de vie chère.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement à la vente de la viande de cheval à Montréal,

ATTENDU que lors de la séance du Conseil du 5 octobre 1951, les conseillers se sont prononcés en majorité en faveur de la vente de la viande chevaline à Montréal;

ATTENDU que lors de cette séance, il y avait plusieurs établissements de viande chevaline existant en dehors de Montréal;

ATTENDU que depuis ce temps, la plupart des villes sur l'île de Montréal, sauf cette dernière, ont donné libre cours à la vente de viande de cheval, entraînant ainsi une perte pour la ville de Montréal;

ATTENDU que c'est la plupart du temps la classe assez fortunée possédant une voiture qui peut se déplacer pour s'en procurer;

Proposé par le conseiller Gaudry,
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre un projet de règlement contrôlant la vente de cette viande dans le plus bref délai possible, et ce, dans l'intérêt de la Ville et de ses citoyens.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est retirée.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gaudry relativement au stationnement des autobus au parc LaFontaine,

Proposé par le conseiller Gaudry,
Appuyé par les conseillers V. Lévesque et
E. Gauthier,

Que le Comité exécutif soit prié d'informer ce Conseil lors de sa prochaine séance si les autobus sont autorisés à utiliser les rues du parc LaFontaine pour fins de stationnement; dans l'affirmative, à quelles conditions et, dans la négative, pourquoi sont-ils tolérés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:-

en conséquence.

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

84.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Jean-Paul Hamelin concerning the payment of the cost of living bonus to men and women monitors of playgrounds,

WHEREAS, last year, men and women monitors of playgrounds in the City of Montréal were receiving the high cost of living bonus;

WHEREAS, this year, such cost of living bonus is not paid to men and women monitors;

Moved by Councillor Jean-Paul Hamelin,
Seconded by Councillor Loisel,elle,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of again paying the said cost of living bonus.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

85.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gaudry concerning the sale of horsemeat in Montréal,

WHEREAS, at the Council meeting of October 5th 1951, the Councillors declared themselves in majority to be favourable to the sale of horsemeat in Montréal;

WHEREAS, at that meeting, there existed several establishments selling horsemeat outside the territory of Montréal;

WHEREAS, since then, most of the municipalities on the Island of Montréal excepting this City have allowed horsemeat to be sold, with a consequent loss to the City of Montréal;

WHEREAS it is generally persons who are in better circumstances who have cars and can easily go elsewhere to obtain this produce;

Moved by Councillor Gaudry,
Seconded by Councillor V. Lévesque,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having a draft by-law prepared to govern such sale, as soon as possible, in the interest of the City and of its citizens.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, said motion was withdrawn.

86.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gaudry concerning the parking of autobuses at LaFontaine Park,

Moved by Councillor Gaudry,
Seconded by Councillors V. Lévesque and
E. Gauthier,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of informing Council, at its next meeting, whether buses are authorized to utilize the streets in LaFontaine Park for parking purposes; if in the affirmative, under what conditions and, if not, why they are tolerated.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Custeau,

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la création d'une commission pour enquêter sur le coût des pavages,

ATTENDU qu'il appert, d'après les rapports des journaux, et qu'il ressort des discussions au sein de ce Conseil, que le coût des pavages semble être trop élevé dans la Cité de Montréal;

ATTENDU qu'il serait possible d'améliorer cet état de choses par une étude approfondie de la question;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers Brien et
Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer une commission composée de conseillers municipaux pour faire enquête dans cette affaire et que cette commission fasse rapport au Conseil dans le plus bref délai possible.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à une enquête au service des travaux publics et chez les entrepreneurs au sujet du coût des pavages;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par les conseillers Brien et
Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'instituer une enquête au sein du service des travaux publics et chez les entrepreneurs soumissionnaires pour les travaux de pavage afin de réduire le coût desdits pavages.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'espacement des maisons dans les zones de bungalows,

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par les conseillers J.-P. Hamelin,
Dubreuil, Lyall et Carrière, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement à l'effet d'insérer dans le règlement no 1645 concernant la construction des bungalows, à la suite de l'article 3, le paragraphe suivant:

"Toutefois, dans les cas où il est matériellement impossible de laisser une marge de six pieds et six pouces (6'6") de chaque côté des maisons pour composer l'espacement réglementaire de treize pieds (13'), on peut laisser une seule marge de six pieds et six pouces (6'6") sur l'un des côtés, ou encore distribuer cet espace de chaque côté des façades latérales. Dans le cas d'un terrain limité de chaque côté par les murs de maisons déjà construites, on peut édifier le bâtiment projeté en contiguïté des maisons voisines."

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, left the Chair and was replaced by Councillor Custeau.

87.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the formation of a commission to inquire into the cost of pavings,

WHEREAS it appears, from articles in the newspapers, and it seems evident from discussions in this Council, that the cost of pavings seems to be too high in the City of Montréal;

WHEREAS it might be possible to improve these conditions by a thorough study of the question;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Brien and
Désormiers,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a Commission composed of City Councillors to enquire into this matter and that such Commission report to Council with the least possible delay.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

88.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning an inquiry in the Public Works Department and among contractors on the cost of pavings,

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Brien and
Désormiers,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making an investigation into the affairs of the Public Works Department and of the tendering contractors for pavings works in order to decrease the cost of said pavings.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

89.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the free space between houses in bungalow zones,

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors J.-P. Hamelin,
Dubreuil, Lyall and Carrière, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council a draft by-law to insert in By-law No. 1645 concerning the erection of bungalows, after Article 3, the following paragraph:

"However, in cases where it is physically impossible to allow for a space of six feet and six inches (6'6") in width on each side of the houses so as to complete the required spacing of thirteen feet (13'), it shall be lawful either to have only one setback of six feet and six inches (6'6") on one side, or to distribute such setback on each side of the lateral facades. In the case of a parcel of land bounded on both sides by the walls of existing houses, it shall be lawful to erect the proposed building contiguous to the adjoining houses."

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement à l'ouverture de la 11e Avenue, jusqu'à la rue Rachel,

ATTENDU que dans l'est de Montréal il existe très peu d'artères qui traversent la Cité du nord au sud ou vice versa entre la rue d'Iberville et le boulevard Pie IX;

ATTENDU que la circulation est devenue intense dans cette partie de la Cité;

ATTENDU que, les citoyens de cette périphérie sont obligés de faire de grandes distances afin d'atteindre le nord ou le sud de Montréal;

ATTENDU que, depuis ces dernières années un grand nombre de maisons y ont été construites;

ATTENDU que l'ouverture d'une artère du nord au sud est devenue nécessaire à l'est de la rue d'Iberville;

Sur la proposition du conseiller Farly,
Appuyée par les conseillers E. Gauthier et
Dubeau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ouvrir la 11e Avenue, vers le sud jusqu'à la rue Rachel, afin de remédier à la situation ci-dessus mentionnée.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller English relativement aux intersections où la circulation est dirigée par une flèche verte,

Sur la proposition du conseiller English,
Appuyée par les conseillers Stephens,
Drapeau et McNamara, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 1319 de façon que les véhicules approchant une intersection protégée par des signaux lumineux ayant une ou plusieurs flèches vertes doivent tout d'abord ARRÊTER lorsque la lumière est rouge avant de profiter de la flèche verte, et laisser droit de passage aux véhicules se dirigeant dans une autre direction à la lumière verte.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement au paiement des déficits de la Commission de Transport à même les surplus de la Ville,

ATTENDU que la Commission de Transport a, de par la loi, le privilège d'améliorer le système de transport à Montréal, soit par des expropriations, par des études en vue de la construction d'un métro, etc., ce qui aura pour but l'augmentation essentielle des taux de transport;

ATTENDU que la Commission de Transport démontre depuis son existence des déficits assez substantiels, vu qu'elle doit faire face à de nombreuses augmentations de traitements qu'elle a dû accorder à ses employés à la suite de sentences des tribunaux d'arbitrage;

ATTENDU que depuis de nombreuses années, le budget de la Ville démontre des surplus très substantiels;

ATTENDU que, d'après les statistiques fédérales, le coût de la vie n'a pas tendance à diminuer, comme l'a laissé entendre le ministre fédéral des finances lors de l'exposé du dernier budget fédéral;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de rechercher l'aide des autorités fédérales et provinciales afin d'alléger le lourd fardeau de taxes qui pèse sur les citoyens de la Métropole du Canada;

90.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Farly concerning the opening of 11th Avenue to Rachel Street,

WHEREAS in the eastern section of Montréal there are very few north-south thoroughfares between Iberville Street and Pie IX Boulevard;

WHEREAS traffic is very dense in that part of the City;

WHEREAS citizens of that sector are obliged to cover great distances in order to reach the north or the south of Montréal;

WHEREAS since a few years a large number of houses have been erected in that sector;

WHEREAS the opening of a north-south thoroughfare has become necessary east of Iberville Street;

On motion of Councillor Farly,
Seconded by Councillors E. Gauthier and
Dubeau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of opening 11th Avenue southward to Rachel Street, in order to remedy the above mentioned situation.

91.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor English concerning intersections where traffic is directed by a green arrow,

On motion of Councillor English,
Seconded by Councillors Stephens,
Drapeau and McNamara, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1319 to provide that vehicles approaching an intersection protected by traffic lights with one or more green arrows must first come to a STOP on the red light before proceeding on the green arrow and shall yield right of way to vehicles proceeding in another direction on a green light.

92.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the payment of the Transportation Commission's deficits out of the City's surpluses,

WHEREAS the Montréal Transportation Commission has, by law, the privilege of improving the transportation system in Montréal, either by expropriation, by studies for the construction of a subway, etc., which would inevitably have the effect of increasing the rates of transportation;

WHEREAS the Transportation Commission also has had, since it has come into being, substantial deficits, because it has had to grant numerous wage increases to its employees through arbitration awards;

WHEREAS for many years the City budget has shown surpluses of appreciable size;

WHEREAS, according to federal statistics, the cost of living has not had a tendency to decrease, as the Financial Minister of Finance for Canada would have us believe when commenting upon his last budget;

WHEREAS we should seek the assistance of the Federal and Provincial authorities to lessen the heavy burden of taxes which is levied upon the people of Canada's Metropolis;

MERCREDI, 27 AOUT 1952

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par le conseiller Brien,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre lors de la prochaine session de la Législature provinciale, des modifications à la charte de la Cité afin de permettre à la Cité de Montréal de modifier le règlement 1735 afin de lui permettre d'assumer, à même les surplus très substantiels que la Ville affiche chaque année, les déficits présents et futurs de la Commission de Transport afin d'empêcher une augmentation très prochaine des taux de transport à Montréal.

Et, un débat s'engageant, le membre président déclare cette motion hors d'ordre, vue qu'elle est complexe.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par les conseillers Gagliardi, Lafaille,
Lauriault et Bertrand,

Que ce Conseil en appelle de la décision du fauteuil.

Et, un autre débat s'engageant, le membre président, revient sur sa décision après consultation avec Me A. Berthiaume, avocat de la Cité, et déclare ladite motion dans l'ordre.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Lyall, Désormiers et Gagliardi. (3)

CONTRE: Les conseillers Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Carrière, Gaudry, Mathieu, E. Gauthier, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Lauriault, Lafaille, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Stephens, Ravary, English, Guyot, Noël, Sarrazin, Brisebois, Cusseau, Hamilton, Lafontaine, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge. (48)

Ladite motion est en conséquence rejetée.

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'établissement d'une promenade sur la rive du fleuve,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brisebois relativement à la construction de maisons à trois logements,

ATTENDU que le coût de la construction est presque prohibitif à Montréal;

ATTENDU que les règlements de zonage prévoient les maisons jumelées de deux étages et deux logements seulement dans certains cas;

ATTENDU qu'il serait à l'avantage et de la Ville et des propriétaires de construire des maisons de deux étages et trois logements, tout en conservant le caractère extérieur actuel du type de construction prévu dans le cas des maisons jumelées;

ATTENDU que ce genre de construction de deux étages et trois logements constituerait un amortissement du coût prohibitif de la construction tout en procurant une source plus équitable de revenu pour le propriétaire;

ATTENDU que la ville elle-même percevrait plus de taxes de ce genre de maisons de deux étages et trois logements;

WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Brien,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting, at the next session of the Provincial Legislature, charter amendments which would allow the City of Montréal to amend By-law No. 1735 so as to allow it to take over, from the substantial surpluses declared each year, the present and future deficits of the Montreal Transportation Commission so as to prevent in the very near future an increase in transportation rates.

And, a debate arising, the member presiding the meeting declared this motion out of order, as it is complex.

And, another debate arising,

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillors Gagliardi, Lafaille,
Lauriault and Bertrand,

That this Council do now appeal from the decision of the Chair.

And, a further debate arising, the member presiding, after consultation with Mr. Albert Berthiaume, Attorney of the City, revised his decision and declared said motion in order.

And, another debate arising and said motion being put, the Council divided as follow:

YEAS: Councillors Lyall, Désormiers and Gagliardi. (3);

NAYS: Councillors: (48)

(For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

93.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bulloch concerning the erection of a boardwalk on the river front,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion was deferred.

94.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Brisebois concerning the building of three-dwelling houses,

WHEREAS the cost of construction is almost prohibitive in Montréal;

WHEREAS zoning By-laws provide for duplexes, with two storeys and two dwellings only, in certain cases;

WHEREAS it would be to the advantage of the City and of the property owners if two-storey houses with three dwellings could be erected, while retaining the present exterior characteristics of the kind of building prescribed in the case of duplexes;

WHEREAS this kind of construction, with two storeys and three dwellings, would offset the high cost of buildings while at the same time it would procure a more equitable source of revenue for the proprietor;

WHEREAS the City itself would collect more taxes from this type of two-storey three-dwelling house;

Proposé par le conseiller Brisebois,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore et
McKenna,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil un projet de modification qui permettrait dans tous les cas où les maisons jumelées sont restreintes à deux logements de construire des maisons du même nombre d'étages mais à trois logements.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement à la construction d'un pavage sur la moitié est de la rue Saint-Hubert, entre le boulevard Crémazie et la rue Sauvé,

Du consentement unanime du Conseil, cette motion est biffée de l'ordre du jour.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Jean-Talon,

Sur la proposition du conseiller Bock,
Appuyée par les conseillers Brien et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux à l'intersection de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Jean-Talon.

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bock relativement à la synchronisation des feux de circulation,

Sur la proposition du conseiller Bock,
Appuyée par les conseillers Brien et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire mettre à exécution un système de synchronisation des feux de circulation quand deux ou plusieurs rues successives sont pourvues de signaux lumineux.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan, Stephens et Savignac,
il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de l'ex-échevin J.-P.-V. Désaulniers, qui, pendant quelques années, représenta le quartier Mont-Royal au Conseil municipal;

Qu'ils désirent exprimer aux membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs plus vives sympathies dans ce deuil qui vient de les frapper.

Moved by Councillor Brisebois,
Seconded by Councillors Bock, Moore and
Brien,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of laying before Council a draft amendment to the building By-laws which would permit, in every case where duplexes are limited to two dwellings, the erection of houses with the same number of storeys but containing three dwellings.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

95.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning the laying of a paving on the east half of Saint-Hubert Street, between Crémazie Boulevard and Sauvé Street,

With the unanimous consent of Council, this motion was struck from the order of the day.

96.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning the installation of traffic lights at the intersection of Christophe-Colomb Avenue and Jean-Talon Street,

On motion of Councillor Bock,
Seconded by Councillors Brien and
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the corner of Christophe-Colomb Avenue and Jean-Talon Street,

97.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bock concerning synchronization of traffic lights,

On motion of Councillor Bock,
Seconded by Councillors Brien and
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of carrying out a system of synchronization of traffic lights when two or more successive streets are provided with traffic lights.

With the unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan, Stephens and
Savignac, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of ex-Alderman J.-P.-V. Désaulniers who, for several years, represented Mount-Royal Ward in this Council;

That they wish to extend to the members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

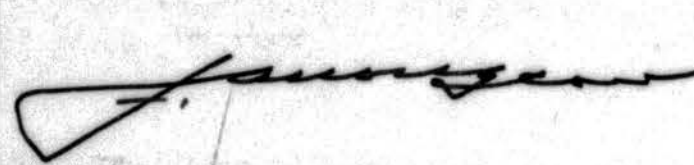
MERCREDI, 27 AOUT 1952

Sur la proposition du conseiller
Lafaille,
Appuyée par tous les membres du
Conseil, il est

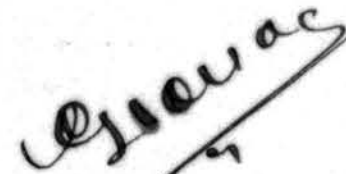
RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret la mort tragique de Richard Voizelle, survenue dans un terrain de jeux de la Ville lors d'une collision entre deux autobus;

Qu'ils désirent exprimer aux membres de la famille éprouvée, l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

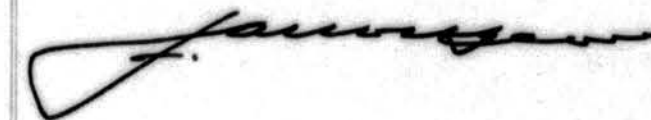
WEDNESDAY, AUGUST 27th 1952

On motion of Councillor
Lafaille,
Seconded by all the members of
the Council, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep sorrow the tragic death of Richard Voizelle, in one of the City playgrounds, when two autobuses collided;

That they wish to extend to the members of the bereaved family, the expression of their sympathy in this hour of bereavement.

The Council rose.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with the law,



MAYOR.

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le deuxième jour du mois de septembre courant, à 10 heures 30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

- 1
- Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2
- Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 septembre.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- 3
- Construction d'égout*
- A l'effet de voter un crédit de \$48,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Shearer, de la rue Grand Trunk à la rue St-Patrick.
- 4
- Construction de trottoirs*
- A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Reims, du boulevard Crémazie en gagnant le nord.
- 5
- A l'effet de voter un crédit de \$1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue North, de l'avenue Vimy en gagnant l'est.
- 6
- A l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Charlemagne, de la rue Laffèche au boulevard Saint-Joseph.
- 7
- A l'effet de voter un crédit de \$8,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Parthenais, de la rue Larivière à la rue Rouen.

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the second day of September instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

- 1 —
- Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 —
- Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on 28th September.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- 3 —
- Laying of sewer*
- To vote an appropriation of \$48,000.00 to lay a sewer in Shearer Street, from Grand Trunk Street to Saint-Patrick Street.
- 4 —
- Laying of sidewalks*
- To vote an appropriation of \$2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Reims Street, from Crémazie Boulevard northward.
- 5 —
- To vote an appropriation of \$1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of North Avenue, from Vimy Avenue eastward.
- 6 —
- To vote an appropriation of \$7,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne Street, from Laffèche Street to Saint-Joseph Boulevard.
- 7 —
- To vote an appropriation of \$8,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Parthenais Street, from Larivière Street to Rouen Street.

— 8 —
 A l'effet de voter un crédit de \$4,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Curatteau, de la rue de Lavaltrie à la rue Lafontaine.

— 9 —
 A l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée no 128-1-10, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 10 —
 A l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lumsden, du boulevard Crémazie à la rue de Beauharnois.

— 11 —
 A l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lumsden, de la rue de Beauharnois en gagnant le nord.

Construction de pavages

— 12 —
 A l'effet de voter un crédit de \$41,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charlemagne, de la rue Lafèche au boulevard Saint-Joseph.

— 13 —
 A l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue North, de l'avenue de Vimy en gagnant l'est.

— 14 —
 A l'effet de voter un crédit de \$57,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lumsden, du boulevard Crémazie en gagnant le nord.

— 15 —
 A l'effet de voter un crédit de \$17,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée no 128-1-10, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

Travaux boulevard Saint-Joseph

— 16 —
 A l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour la construction d'un pavage temporaire, des travaux de nivellement etc. sur le boulevard Saint-Joseph, entre la rue d'Iberville et la 2e Avenue et entre la 16e Avenue et la rue Lafond.

8 —
 To vote an appropriation of \$4,400.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Curatteau Street, from Lavaltrie Street to Lafontaine Street.

9 —
 To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected street No. 128-1-10, from Gouin Boulevard southward.

10 —
 To vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lumsden Street, from Crémazie Boulevard to Beauharnois Street.

11 —
 To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lumsden Street, from Beauharnois Street northward.

Laying of pavings

12 —
 To vote an appropriation of \$41,000.00 to lay a permanent paving on Charlemagne Street, from Lafèche Street to Saint-Joseph Boulevard.

13 —
 To vote an appropriation of \$9,800.00 to lay a permanent paving on North Avenue, from Vimy Avenue eastward.

14 —
 To vote an appropriation of \$57,600.00 to lay a permanent paving on Lumsden Street, from Crémazie Boulevard northward.

15 —
 To vote an appropriation of \$17,600.00 to lay a permanent paving on projected street No. 128-1-10, from Gouin Boulevard southward.

Works on Saint-Joseph Boulevard

16 —
 To vote an appropriation of \$50,000.00 for the laying of a temporary paving, grading works, etc., on Saint-Joseph Boulevard, between Iberville Street and 2nd Avenue and between 16th Avenue and Lafond Street.

Expropriations

— 17 —

A l'effet de décréter l'acquisition d'immeubles pour l'élargissement

- a) de la rue McGregor, à l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges;
 - b) du chemin de la Côte-des-Neiges, à l'intersection de l'avenue Pine;
 - c) du chemin de la Côte-des-Neiges, entre la rue McGregor et l'avenue Cedar; et
 - d) du chemin de la Côte-des-Neiges, à l'est de l'avenue Cedar;
- et de voter un crédit de \$53,000.00 à cette fin.

— 18 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$18,475.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la rue Fabre, entre les rues Bélanger et Jean-Talon.

— 19 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic.

— 20 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil du 2 septembre 1948, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier.

— 21 —

A l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence rendue relativement à l'expropriation des terrains requis pour la construction de l'émissaire 0-8 du collecteur du nord, et de voter un crédit supplémentaire de \$344.00 pour cette expropriation.

— 22 —

A l'effet d'approuver

- a) un projet d'acquisition, à certaines conditions et au prix de \$151,000.00, de certains immeubles appartenant à City Tire Shop Limited et requis pour l'élargissement de la rue Dorchester est, et
- b) un projet d'acte de vente à ladite compagnie, au prix de \$7,927.20, d'un résidu de terrain à l'angle sud-ouest des rues Dorchester et Amherst.

Expropriations

17 —

To ordain the acquisition of immovables for the widening of

- a) McGregor Street, at the corner of Côte-des-Neiges Road;
- b) Côte-des-Neiges Road, at the corner of Pine Avenue;
- c) Côte-des-Neiges Road, between McGregor Street and Cedar Avenue; and
- d) Côte-des-Neiges Road, east of Cedar Avenue; and to vote an appropriation of \$53,000.00 for such purpose.

18 —

To vote an additional appropriation of \$18,475.00 for the expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Fabre Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets.

19 —

To amend the resolution of Council, dated October 2nd 1950, ordaining the expropriation of the immovables required to lay out the south approaches of Ahuntsic bridge.

20 —

To amend the resolution of Council of September 2nd 1948, enacting the expropriation of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets and between Beaver Hall Square and Lorimier Avenue.

21 —

To authorize the homologation of the award relating to the expropriation of the lots required for the construction of 0-8 emissary of the North trunk sewer, and to vote an additional appropriation of \$344.00 for this expropriation.

22 —

To approve

- a) a draft deed of acquisition, on certain conditions and at the price of \$151,000.00, of certain immovables belonging to City Tire Shop Limited and required for the widening of Dorchester Street east, and
- b) a draft deed of sale to the said Company, at the price of \$7,927.20, of a residue of land at the southwest corner of Dorchester and Amherst Streets.

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

Cession

— 23

A l'effet de permettre aux propriétaires d'immeubles sis sur l'avenue Dupuis, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Victoria, de se prévaloir de l'article 421 de la charte, concernant les immeubles cédés.

Parcs et terrains de jeux

— 24

A l'effet de voter un crédit de \$350,000.00 pour l'aménagement de parcs et de terrains de jeux.

Vente à l'enchère

— 25

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles à Dragar Corporation, au prix de \$5,700.00.

Virements de crédits

— 26

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Projet de règlement

— 27

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié.

— 28

Avis de motions.

SEANCE REGULIERE

à 10 heures 30 du matin.

SCIENTI PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Igall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, English, Guyot, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisel, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge.

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

Cession

23 —

To allow the proprietors of immovables on Dupuis Avenue, between Côte-des-Neiges Road and Victoria Avenue, to take advantage of Article 421 of the Charter as regards ceded immovables.

Parks and playgrounds

24 —

To vote an appropriation of \$350,000.00 for the installation of parks and playgrounds.

Sale by auction

25 —

To approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables to Dragar Corporation, at the price of \$5,700.00.

Transfers of appropriations

26 —

To effect the transfer of certain appropriations.

Draft by-law

27 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

28 —

Notices of motions.

REGULAR MEETING

at 10:30 o'clock in the morning.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts,
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 27 août 1952.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 septembre,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Mathieu,
il est

RESOLU:- que le conseiller McNamara soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 28 septembre 1952.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Du consentement unanime, le Conseil procède aux articles 17, 18 et 22 de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1952

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition d'immeubles pour l'élargissement,

- a) de la rue McGregor, à l'intersection du chemin de la Côte des Neiges;
- b) du chemin de la Côte des Neiges, à l'intersection de l'avenue Pine;
- c) du chemin de la Côte des Neiges, entre la rue McGregor et l'avenue Cedar; et
- d) du chemin de la Côte des Neiges, à l'est de l'avenue Cedar;

et de voter un crédit de \$ 53,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102095 voir page 335 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Harrington,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the Minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that the Minutes of the Council meeting held on August 27th 1952, be considered as read and that they be confirmed.

Said Minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

2.- The Order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on 28th September,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Mathieu,
it was

RESOLVED:- that Councillor McNamara be appointed Acting Mayor for the term beginning on 28th September 1952.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, Acting Mayor.

With the unanimous consent, Council proceeded to Articles 17, 18 and 22 of the order of the day.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition of immovables for the widening of

- a) McGregor Street, at the corner of Côte des Neiges Road;
- b) Côte des Neiges Road, at the corner of Pine Avenue;
- c) Côte des Neiges Road, between McGregor Street and Cedar Avenue; and
- d) Côte des Neiges Road, east of Cedar Avenue; and to vote an

appropriation of \$ 53,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Harrington,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1952

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 18,475.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la rue Fabre, entre les rues Bélanger et Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97939/1 voir page 333 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Filion, Dubreuil,
Prud'homme, Gagliardi et Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver

- a) un projet d'acquisition, à certaines conditions et au prix de \$ 151,000.00, de certains immeubles appartenant à City Tire Shop Limited et requis pour l'élargissement de la rue Dorchester est, et
- b) un projet d'acte de vente à ladite compagnie, au prix de \$ 7,927.20, d'un résidu de terrain à l'angle sud-ouest des rues Dorchester et Amherst,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le
conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Savignac,
Dubreuil et Lyall,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 18,475.00 for the expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Fabre Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion, Dubreuil,
Prud'homme, Gagliardi and Simard,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve

- a) a draft deed of acquisition, on certain conditions and at the price of \$ 151,000.00, of certain immovables belonging to City Tire Shop Limited, and required for the widening of Dorchester Street east, and
- b) a draft deed of sale to the said Company, at the price of \$ 7,927.20, of a residue of land at the southwest corner of Dorchester and Amherst streets,

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry and
E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by
Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Savignac, Dubreuil
and Lyall,

That said report be returned to the Executive Committee.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 48,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Shearer, de la rue Grand Trunk à la rue St-Patrick, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102041/1 voir page 330 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Guyot, Loisel, O'Flaherty, Burrows, Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de Reims, du boulevard Crémazie en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102040/1 voir page 330 volume 44 des rapports)

Le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller McNamara.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue North, de l'avenue de Vimy en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102055/1 voir page 330 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Charlemagne, de la rue Laflèche au boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102075/2 voir page 331 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Parthenais, de la rue Larivière à la rue Rouen, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102079/1 voir page 331 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Curatteau, de la rue de Lavaltrie à la rue LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102078/1 voir page 332 volume 44 des rapports)

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 48,000.00 to lay a sewer in Shearer Street, from Grand Trunk Street to Saint-Patrick Street, the following report was submitted and read:

Moved by councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, Loisel,
O'Flaherty, Burrows, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Reims Street, from Crémazie Boulevard northward, the following report was submitted and read:

Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, left the Chair, and was replaced by Councillor McNamara.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of North Avenue, from Vimy Avenue eastward, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,200.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Charlemagne Street, from Laflèche Street to Saint-Joseph Boulevard, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Parthenais Street, from Larivière Street to Rouen Street, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Curatteau Street, from Lavaltrie Street to Lafontaine Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée no 128-1-10, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102076/2 voir page 332 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Lumsden, du boulevard Crémazie à la rue de Beauharnois, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102077/2 voir page 332 volume 44 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lumsden, de la rue Beauharnois en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102077/4 voir page 333 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Girard,
Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller McNamara quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller E. Gauthier, maire suppléant.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que les 9 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller E. Gauthier, maire suppléant, ayant pris le fauteuil,
et

Son Honneur le Maire et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Frud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loïselle, Hamilton, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Bock, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of projected Street No. 128-1-10, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lumsden Street, from Crémazie Boulevard to Beauharnois Street, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lumsden Street, from Beauharnois Street northward, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Croteau,
Brien and J.-P. Hamelin,

That said reports be adopted.

And, a debate arising,

Councillor McNamara left the Chair and was replaced by Councillor E. Gauthier, Acting Mayor.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above 9 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 3 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock in the afternoon, this day,

Councillor E. Gauthier, Acting Mayor, having taken the Chair,
and

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

Du consentement unanime, le Conseil procède aux articles 19 et suivants de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1952

V.P. 448

Vol. 286

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 octobre 1950, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Désormiers dissident)

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1948, décrétant l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 99919/4 voir page 336 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Pitts, Filion, Dozois,
Hanley et Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident)

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'homologation de la sentence rendue relativement à l'expropriation des terrains requis pour la construction de l'émissaire O-8 du collecteur du nord, et de voter un crédit supplémentaire de \$ 344.00 pour cette expropriation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95028/4 voir page 337 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre aux propriétaires d'immeubles sis sur l'avenue Dupuis, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Victoria, de se prévaloir de l'article 421 de la charte, concernant les immeubles cédés, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102054 voir page 337 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Harrington, Horan et
Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

With unanimous consent, the Council proceed to Articles 19 and following of the order of the day.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council, dated October 2nd 1950, ordaining the expropriation of the immovables required to lay out the south approaches of Ahuntsic bridge, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Désormiers dissenting)

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of September 2nd 1948, enacting the expropriation of the immovables required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets and between Beaver Hall Square and Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion, Dozois,
Hanley and Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting)

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the homologation of the award relating to the expropriation of the lots required for the construction of O-8 emissary of the north trunk sewer, and to vote an additional appropriation of \$ 344.00 for the expropriation, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow the proprietors of immovables on Dupuis Avenue, between Côte des Neiges Road and Victoria Avenue, to take advantage of Article 421 of the Charter as regards ceded immovables, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Harrington, Horan and
Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 350,000.00 pour l'aménagement de parcs et de terrains de jeux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102354 voir page 336 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère de certains immeubles à Dragar Corporation, au prix de \$ 5,700.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102053 voir page 338 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,
E. Hamelin et E. Gauthier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- L'Ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101332/3 voir page 338 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Filion,
Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntic et Villaray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102096 voir page 342 volume 44 des rapports)
(Pour règlement 2075 voir page 390 volume 44 des rapports)

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 350,000.00 for the installation of parks and playgrounds, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction of certain immovables to Dragar Corporation, at the price of \$ 5,700.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to effect the transfer of certain appropriations, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Filion,
Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Anuntic and Villaray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

23.-

AVIS DE MOTIONS

Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le problème de la circulation à Montréal est très grave;

ATTENDU qu'il existe présentement une pénurie de garages et que les automobilistes éprouvent maintes difficultés pour le stationnement de nuit de leurs voitures;

ATTENDU que l'hiver plusieurs ruelles sont obstruées par la neige ce qui complique davantage le problème du stationnement;

ATTENDU que dans le district no 7 particulièrement, les rues sont à sens unique de l'avenue de Lorimier à la rue Saint-Denis;

ATTENDU qu'il serait de nature à aider la circulation et à faciliter le déneigement que de permettre le stationnement de nuit des voitures;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de permettre le stationnement de nuit dans le district no 7, particulièrement en ce qui a trait aux quartiers domiciliaires."

24.- Le conseiller Simoneau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'ouverture de la rue Rouen, entre les rues Bennett et Letourneux, et ce, afin de répondre aux besoins de la circulation à cet endroit."

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceed to the reading of the said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Article 3 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

23.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the traffic problem in Montréal is very acute;

WHEREAS there presently exists a shortage of garages and motorists find it very difficult to park their cars at night;

WHEREAS during winter several lanes are blocked by the snow which further complicates the parking problem;

WHEREAS in District No. 7 particularly, from Delorimier to Saint-Denis Streets, there are one-way streets;

WHEREAS it would help traffic and facilitate snow removal to allow night parking;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of allowing night parking in District No. 7, mainly as regards the residential sections."

24.- Councillor Simoneau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Rouen Street opened, between Bennett and Letourneux Streets and this, in order to meet traffic needs at this site."

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

25.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'égout collecteur de la rue Bélanger, au coin de la rue d'Iberville, ne répond plus aux besoins de ce secteur;

ATTENDU que chaque orage cause des inondations et de sérieux dégâts dans les sous-sols;

ATTENDU que la Ville doit faire face à de nombreuses réclamations par le fait même;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de remédier à cet état de choses fort désagréable pour les riverains et fort coûteux pour la Ville."

26.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le premier remède à la congestion de la circulation consiste à libérer les rues des automobiles stationnées qui en restreignent l'usage, et pour atteindre ce but à aménager hors des rues, des parcs et garages de stationnement offrant l'espace suffisant pour répondre aux besoins;

ATTENDU que des grandes villes américaines ont résolu ce problème en appliquant avec succès le principe consistant à couvrir les dépenses nécessitées par l'aménagement de parcs et garages de stationnement (amortissement, intérêts et frais d'opération) au moyen de revenus provenant de l'exploitation de telles entreprises;

ATTENDU que pour tirer le meilleur profit d'un tel système, il serait opportun de créer une corporation entièrement contrôlée par la ville, pour diriger et administrer l'entreprise comme une affaire commerciale, distincte de l'administration municipale et sans aucunement affecter la ville dans son budget;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature provinciale le pouvoir pour la Cité de créer un organisme distinct pour acquérir, aménager et opérer, le tout sur une base commerciale, des parcs et garages de stationnement pour automobiles à Montréal."

27.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le problème de l'élimination des taudis se pose avec une acuité si grande en notre ville qu'il fait l'objet des préoccupations constantes des autorités religieuses et des travailleurs sociaux;

ATTENDU que la présence de milliers de taudis en notre ville en plus d'être une plaie sociale, constitue à divers points de vue un lourd fardeau pour la ville de Montréal;

ATTENDU que si la responsabilité en ce domaine repose surtout sur les gouvernements fédéral et provincial, la ville de Montréal a le devoir de s'y intéresser de faire tous les efforts raisonnables, dans les limites de ses attributions, pour résoudre ce grave problème;

ATTENDU que le gouvernement fédéral, par la clause 35 de la Loi nationale de l'Habitation a manifesté son intention de participer largement à la solution de ce problème;

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

25.- Councillor G. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the collector sewer at the corner of Bélanger and Iberville Streets no longer satisfies the needs of this district;

WHEREAS after every storm there are floods which cause serious damage in basements;

WHEREAS the City is obliged to settle many claims as a result;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of remedying this state of affairs which is most inconvenient for the bordering residences and costly for the City."

26.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the first remedy to traffic congestion consists in freeing the streets from parked cars which restrict their use and to achieve this aim to lay out off street parking parks and garages which would offer the space necessary to meet the needs;

WHEREAS large American cities have solved this problem with success by applying the principle of covering the expenditures incurred to lay out parking parks and garages (amortization, interests, and operating costs) by means of revenues derived from the operation of such enterprises;

WHEREAS to take full advantage of such system, it would be opportune to create a corporation entirely controlled by the City to direct and administer the enterprise as a commercial business, distinct from the municipal administration and not affecting the City's budget;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting the Provincial Legislature to grant the power to the City of creating a distinct organism to acquire, lay out and operate, the whole on a commercial basis, parking parks and garages for automobiles in Montréal."

27.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the slum clearance problem is no acute in our City that it is a constant preoccupation for the religious authorities and the social workers;

WHEREAS the presence of thousands of slums in our City is not only a social plague but constitutes in several ways a heavy burden for the City of Montréal;

WHEREAS if the responsibility in this connection is vested in the Federal and Provincial Governments, the City of Montréal has the duty to be interested in it and to make every effort, within the limits of its powers, to solve this serious problem;

WHEREAS the Federal Government, through Clause 35 of the National Housing Act, has expressed its intention of participating actively in the solution of this problem;

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

ATTENDU que la Cité de Montréal ne peut pas, par suite des dispositions de la constitution du pays, tirer profit de la loi susdite sans que le pouvoir provincial n'accorde à la Cité les pouvoirs et la coopération requis;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du gouvernement provincial pour solliciter les pouvoirs nécessaires ainsi que sa coopération en vue de résoudre le problème de l'élimination des taudis à Montréal."

28.- Le conseiller Bock donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il y a à Montréal une grande concentration de propriétés appartenant à la Couronne et exemptes du paiement des taxes municipales, soit \$ 36,000,000.00 pour les propriétés du Gouvernement fédéral, \$ 42,000,000.00 pour celles du Conseil des Ports Nationaux et de \$ 15,000,000.00 pour celles du gouvernement provincial;

ATTENDU que ces exemptions imposent un lourd fardeau à la ville et aux contribuables;

ATTENDU qu'il paraît injuste pour la ville de faire profiter ces propriétés des mêmes services et avantages que celles dont bénéficient les propriétés des contribuables et d'encourir ainsi des dépenses considérables sans recevoir aucune compensation;

ATTENDU qu'il paraît également injuste que la ville de Montréal assume seule ces dépenses alors que lesdites propriétés de la Couronne qui sont situées à Montréal servent à des fins et pour des besoins qui s'étendent en dehors de Montréal, à une vaste région et même à toute la province ou à tout le pays;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches en vue d'obtenir que toutes les propriétés de la Couronne situées à Montréal deviennent sujettes à la taxation municipale, soit sous forme de taxe directe, soit sous forme d'octrois équivalents."

29.- Le conseiller Simard donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal a réservé un terrain borné par les rues Howard, Bloomfield et de l'Épée pour fins de terrain de jeux;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner aux services concernés des instructions de procéder dans le plus bref délai à l'aménagement du terrain de jeux projeté à cet endroit."

30.- Le conseiller E. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité de Montréal est propriétaire des terrains et bâtiments situés sur le côté ouest de la rue Jeanne-d'Arc, entre la rue Rouen et les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux;

ATTENDU que cette propriété est évaluée à \$ 65,700.00 et qu'elle est réservée par le service des travaux publics;

ATTENDU que cette propriété est louée à une compagnie à un taux très bas;

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

WHEREAS the City of Montréal cannot, on account of the provisions of the Constitution of the Country benefit by above-mentioned Act unless the Provincial authorities grant to the City the powers and the cooperation required;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial Government to solicit the powers necessary and its cooperation in view of solving the problem of slum clearance in Montréal;

28.- Councillor Bock gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there is in Montréal a large concentration of immovables owned by the Crown and free from the payment of municipal taxes; \$ 36 millions for the Federal Government properties, \$ 42 millions for those of the National Harbor Board and \$ 15 millions for the Provincial Government;

WHEREAS these exemptions constitute a heavy burden for the City and the taxpayers;

WHEREAS it seems unfair to the City to have these immovables benefit by the same services and advantages as those of the taxpayers' properties and to incur heavy expenditures without drawing any compensation;

WHEREAS it also seems unfair that the City should shoulder alone these expenditures while the Crown properties located in Montréal are used for purposes and needs which extend outside of Montréal, to vast areas and even to the whole Province and to in the whole Canada;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps in view of obtaining that all the Crown properties located in Montréal become subject to municipal taxation either in the form of a direct tax or in the form of equivalent grants;"

29.- Councillor Simard gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal has reserved for playground purposes a strip of land bounded by Howard, Bloomfield and Epée Streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to the departments concerned instructions to proceed with the least possible delay to the laying out of the playground projected on that site."

30.- Councillor E. Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal owns the land and buildings on the west side of Jeanne d'Arc Street, between Rouen street and the C.N.R. tracks;

WHEREAS this property is valued at \$ 65,700.00 and has been reserved by the Public Works Department;

WHEREAS this property has been rented to a company at a very low price;

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1952

ATTENDU qu'une grosse compagnie serait intéressée à acheter ces terrains pour y construire un entrepôt d'une valeur de \$ 500,000.00;

ATTENDU qu'il serait dans l'intérêt de la Cité de vendre cette propriété qui rapporterait dans un avenir rapproché de \$ 15,000.00 à \$ 20,000.00 en taxes par année;

ATTENDU que ce serait de plus une amélioration pour le district de faire disparaître les écuries qui existent à cet endroit;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de vendre cette propriété à l'amiable ou par enchère."

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 41,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Charlemagne, de la rue Laflèche au boulevard Saint-Joseph, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102075/1 voir page 333 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue North, de l'avenue de Vimy en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102055/2 voir page 334 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 57,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lumsden, du boulevard Crémazie en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102077/1 voir page 334 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 SEP 1952

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée no 128-1-10, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 102076/1 voir page 369 volume 44 des rapports)

TUESDAY, SEPTEMBER 2nd 1952

WHEREAS an important company would be interested in purchasing this property, to build a warehouse valued at \$ 500,000;

WHEREAS it would be in the interest of the City to sell this property which would bring, in the near future, taxes of \$ 15,000 to \$ 20,000 per year;

WHEREAS this would be an improvement for the district by eliminating the stables there located;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of selling this property by mutual agreement or by auction."

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 41,000.00 to lay a permanent paving on Charlemagne Street, from Laflèche Street to Saint-Joseph Boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,800.00 to lay a permanent paving on North Avenue, from Vimy Avenue eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 57,600.00 to lay a permanent paving on Lumsden Street, from Crémazie Boulevard northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,600.00 to lay a permanent paving on projected Street No. 128-1-10, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

Sur la proposition du conseiller Rochon, Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1952

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de virer un crédit de \$ 50,000.00 pour la construction d'un pavage temporaire, des travaux de nivellement etc., sur le boulevard Saint-Joseph, entre la rue d'Iberville et la 2e Avenue et entre la 16e Avenue et la rue Lafond, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 101530/5 voir page 336 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon, Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Le Conseil lève sa séance.

Jamouzeau
GREFFIER DE LA CITE.

Choua
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

Choua
MAIRE.

On motion of Councillor Rochon, Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:-that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 50,000.00 for the laying of a temporary paving, grading works, etc., on Saint-Joseph Boulevard, between Iberville Street and 2nd Avenue, and between 16th Avenue and Lafond Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon, Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

The Council rose.

Jamouzeau
CITY CLERK.

Choua
MAYOR.

Approved in accordance with the law,

Choua
MAYOR.

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1952

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le dix-neuvième jour du mois de septembre courant, à 11 heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —
Hausse dans le prix des billets de tramways et d'autobus de la Commission de Transport de Montréal.

SEANCE SPECIALE

à 11 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Fillion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautlet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Guyot, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisele, Hamilton, E.-T. Asselin, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Dozois,
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé, le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 2 septembre 1952.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

FRIDAY, SEPTEMBER 19th 1952

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the nineteenth day of September instant, at 11:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

2 —
Increase in tramways and autobus fares by the Montréal Transportation Commission.

SPECIAL MEETING

at 11:30 o'clock in the morning.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the Minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,
it was

RESOLVED:- that the Minutes of the Council meeting held on September 2nd 1952, be considered as read and that they be confirmed.

Said Minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1952

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la hausse dans le prix des billets de tramways et d'autobus de la Commission de Transport de Montréal,

Le conseiller Pitts, président intérimaire du Comité exécutif, donne alors lecture d'un exposé de la situation depuis la formation de la Commission de Transport de Montréal à date.

(Pour texte voir dossier du Conseil)

Sur la proposition du conseiller Lafontaine,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier la question présentement devant le Conseil.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude de ladite question et Mes Louis A.-Lapointe, c.r., directeur des services municipaux, Albert Berthiaume, c.r., avocat de la Cité, et M. Lactance Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par le conseiller Leblanc,
il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié la question de la hausse dans le prix des billets de tramways et d'autobus et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Leblanc,
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 2 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 2 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil, et

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Guyot, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiseleur, Hamilton, Munday, Harrington, Horan, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand et Laberge étant présents, le Conseil reprend sa séance.

FRIDAY, SEPTEMBER 19th 1952

2.- The order of the day being read to consider the increase in tramways and autobus fares by the Montréal Transportation Commission,

Councillor Pitts, Acting Chairman of the Executive Committee, then gave an account up to date of the situation of the Montreal Transportation Commission since its creation.

(For text, see the dossier of the Council)

On motion of Councillor Lafontaine,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the question presently before Council.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

Council, sitting into Committee of the Whole, proceed to consider said question and Messrs. Louis A.-Lapointe, K.C., Director of Services, Albert Berthiaume, K.C., Attorney of the City, and Lactance Roberge, C.A., Director of Finance, being present, they gave certain information to the Council,

And, a debate arising,

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Leblanc,
it was

RESOLVED:- that Council, sitting in the Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting into Committee of the Whole, had considered the question of the increase in tramways and autobus fares by the Montréal Transportation Commission and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Leblanc,
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 2:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 2:30 o'clock in the afternoon, this day,

His Worship the Mayor having resumed the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

VENDREBI, 19 SEPTEMBRE 1952

Le Conseil continue l'étude de la question de la hausse dans le prix des billets de tramways et d'autobus de la Commission de Transport de Montréal,

Sur la proposition du conseiller
Rochon,
Appuyée par le conseiller Sauvé,
il est

RESOLU:- que le Conseil se forme en Comité plénier pour étudier la question présentement devant le Conseil.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Conseil, siégeant en Comité plénier, procède à l'étude de ladite question et Mes L.-A. Lapointe, c.r., directeur des services municipaux, Claude Choquette, c.r., avocat en chef de la Cité, et M. Lactance Roberge, c.a., directeur des finances, étant présents, ils fournissent certains renseignements au Conseil,

Et, un débat s'engageant,

ATTENDU que la Commission de Transport de Montréal vient de décréter une augmentation de ses taux de transport;

ATTENDU que le Comité exécutif vient d'en appeler de cette décision devant la Régie des Services Publics;

ATTENDU que ledit Comité a convoqué une séance spéciale pour l'étude de cette question et qu'il y a urgence de prendre une décision à ce sujet;

ATTENDU que la Régie des Services Publics a rendu une décision;

Sur la proposition du conseiller
Gagliardi,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque,
il est

QUE ce Conseil suspende sa séance pour une heure, afin de permettre au Comité exécutif, de soumettre à ce Conseil immédiatement s'il le juge à propos, un rapport recommandant de déposer à la Commission de Transport de Montréal une somme de \$ 50,000.00 pour garantir la perte possible de revenus par suite de la suspension de la mise en vigueur des nouveaux taux qu'elle vient de fixer à compter du 20 septembre 1952.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix elle est rejetée par le Conseil siégeant en Comité plénier.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller
Lafontaine,
Appuyé par le conseiller
Despatis,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de communiquer sans délai avec la Commission de Transport de Montréal pour qu'elle suspende l'augmentation de ses taux jusqu'à la décision de la Régie des Services Publics à ce sujet.

Et, un autre débat s'engageant,

FRIDAY, SEPTEMBER 19th 1952

The Council continued the consideration of the question of the increase in tramways and autobus fares by the Montreal Transportation Commission,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Sauvé,
it was

RESOLVED:- that Council resolve itself into Committee of the Whole to consider the question presently before Council.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Leader of the Council, to preside over the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

Council, sitting into Committee of the Whole, proceed to consider said question and Messrs. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, Claude Choquette, K.C., Chief City Attorney, and Lactance Roberge, C.A., Director of Finance, being present, they gave certain information to the Council, And, a debate arising,

WHEREAS the Montreal Transportation Commission has ordained an increase in its fares;

WHEREAS the Executive Committee has appealed from this decision before the Public Service Board;

WHEREAS the said Committee has called a special meeting to consider this question and there is urgent need to take a decision on this matter;

WHEREAS the Public Service Board has given a decision;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor V. Lévesque,
it was

THAT this Council suspend its meeting for one hour in order to allow the Executive Committee to submit to this Council, at once should it consider it advisable, a report recommending the deposit with the Montreal Transportation Commission of a sum of \$ 50,000 to guarantee possible loss of revenue because of the suspension of the putting into effect of the new rates which the Commission had established as from September 20, 1952.

And, another debate arising and said motion being put, it was rejected by the Council sitting into Committee of the Whole.

And, a further debate arising,

Moved by Councillor
Lafontaine,
Seconded by Councillor
Despatis,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of communicating immediately with the Montreal Transportation Commission with a view to having the latter suspend the increase in its fares until the Public Service Board has rendered its decision in this matter.

And, another debate arising,

VENREDI, 19 SEPTEMBRE 1952

Proposé en amendement par le
conseiller Mathieu,
Appuyé par les conseillers Simoneau, Farly,
et J.-P. Hamelin,

QUE la Commission de Transport de Montréal soit requise de suspendre l'application de sa résolution du 8 septembre 1952 pour l'établissement de nouveau tarif pour les billets de tramways et d'autobus jusqu'à ce que la Régie des Services Publics juge l'appel de la Cité de Montréal et des autres municipalités concernées et ait rendu sa décision en la matière.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé en sous-amendement par le
conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers Croteau,
Despatis et V. Lévesque,

QUE ce Conseil prie la Commission de Transport de Montréal de suivre les recommandations de la Régie des Services Publics.

Et, un autre débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller
V. Lévesque,
Appuyée par les conseillers Brien et
Savignac, il est

RESOLU:- que le Conseil, siégeant en Comité plénier, lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le Maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Conseil, siégeant en Comité plénier, a étudié la question de la hausse dans le prix des billets de tramways et d'autobus et qu'il rapporte progrès.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Rochon.

Proposé par le conseiller Lafontaine,
Appuyé par le conseiller Despatis,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de communiquer sans délai avec la Commission de Transport de Montréal pour qu'elle suspende l'augmentation de ses taux jusqu'à la décision de la Régie des Services Publics.

Proposé en amendement par le
conseiller Mathieu,
Appuyé par les conseillers Simoneau,
Farly et J.-P. Hamelin,

QUE la Commission de Transport de Montréal soit requise de suspendre l'application de sa résolution du 8 septembre 1952 pour l'établissement de nouveau tarif pour les billets de tramways et d'autobus jusqu'à ce que la Régie des Services Publics juge l'appel de la Cité de Montréal et des autres municipalités concernées et ait rendu sa décision en la matière.

FRIDAY, SEPTEMBER 19th 1952

Moved in amendment by Councillor
Mathieu,
Seconded by Councillors Simoneau, Farly,
and J.-P. Hamelin,

THAT the Montreal Transportation Commission be requested to suspend the enforcement of its resolution of September 8th 1952 establishing new rates for tramways and autobus tickets, until the Public Service Board has judge the appeal by the City of Montreal and other Municipalities concerned and has rendered its decision in the matter.

And, a further debate arising,

Moved in sub-amendment by
Councillor Dozois,
Seconded by Councillors Croteau,
Despatis and V. Lévesque,

THAT this Council requests the Montreal Transportation Commission to put into effect the recommendations of the Public Service Board.

And, another debate arising,

On motion of Councillor
V. Lévesque,
Seconded by Councillors Brien and
Savignac, it was

RESOLVED:- that Council, sitting into Committee of the Whole, do now rise and reported progress.

His Worship the Mayor having resumed the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that Council, sitting into Committee of the Whole, had considered the question of the increase in tramways and autobus fares by the Montréal Transportation Commission and reported progress.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Rochon.

Moved by Councillor Lafontaine,
Seconded by Councillor Despatis,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of communicating immediately with the Montreal Transportation Commission with a view to having the latter suspend the increase in its fares until the Public Service Board has rendered its decision in this matter.

Moved in amendment by Councillor
Mathieu,
Seconded by Councillors Simoneau,
Farly and J.-P. Hamelin,

THAT the Montreal Transportation Commission be requested to suspend the enforcement of its resolution of September 8th 1952, establishing new rates for tramways and autobus tickets, until the Public Service Board has judged the appeal by the City of Montreal and other Municipalities concerned and has rendered its decision in the matter.

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1952

Proposé en sous-amendement par le
conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers Croteau, Despatis
et V. Lévesque,

QUE ce Conseil prie la Commission de Transport de Montréal de
suivre les recommandations de la Régie des Services Publics.

Et, un débat s'engageant et ledit sous-amendement étant mis aux
voix, il est adopté sur division et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le Conseil lève sa séance.

GREFFIER DE LA CITE.

MEMBRE PRESIDANT.

Approuvé en conformité de la loi,

MAYOR.

FRIDAY, SEPTEMBER 19th 1952

Moved in sub-amendment by
Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,
Despatis and V. Lévesque,

THAT this Council requests the Montreal Transportation Commission
to put into effect the recommendations of the Public Service Board.

And, a debate arising and said sub-amendment being put, it was
adopted on division and it was

RESOLVED:-accordingly.

The Council rose.

CITY CLERK.

MEMBER PRESIDING.

Approved in accordance with the law,

MAYOR.

E X T R A I T du procès-verbal d'une séance du Conseil de la
Cité de Montréal, tenue le 27 août 1952.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion
du conseiller Brisebois relativement à la construction de maisons à
trois logements;

ATTENDU que le coût de la construction est presque prohibitif à
Montréal;

ATTENDU que les règlements de zonage prévoient les maisons jumelées
de deux étages et deux logements seulement dans certains cas;

ATTENDU qu'il serait à l'avantage et de la Ville et des proprié-
taires de construire des maisons de deux étages et trois logements, tout
en conservant le caractère extérieur actuel du type de construction
prévu dans le cas des maisons jumelées;

ATTENDU que ce genre de construction de deux étages et trois lo-
gements constituerait un amortissement du coût prohibitif de la construc-
tion tout en procurant une source plus équitable de revenu pour le
propriétaire;

ATTENDU que la ville elle-même percevrait plus de taxes de ce genre
de maisons de deux étages et trois logements;

Proposé par le conseiller Brisebois,
Appuyé par les conseillers Bock, Moore
et McKenna,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de pré-
senter au Conseil un projet de modification qui permettrait dans tous
les cas où les maisons jumelées sont restreintes à deux logements de
construire des maisons du même nombre d'étages à mais à trois logements.

(Certifié)

/gb

Greffier de la Cité.

9 août 1956.